

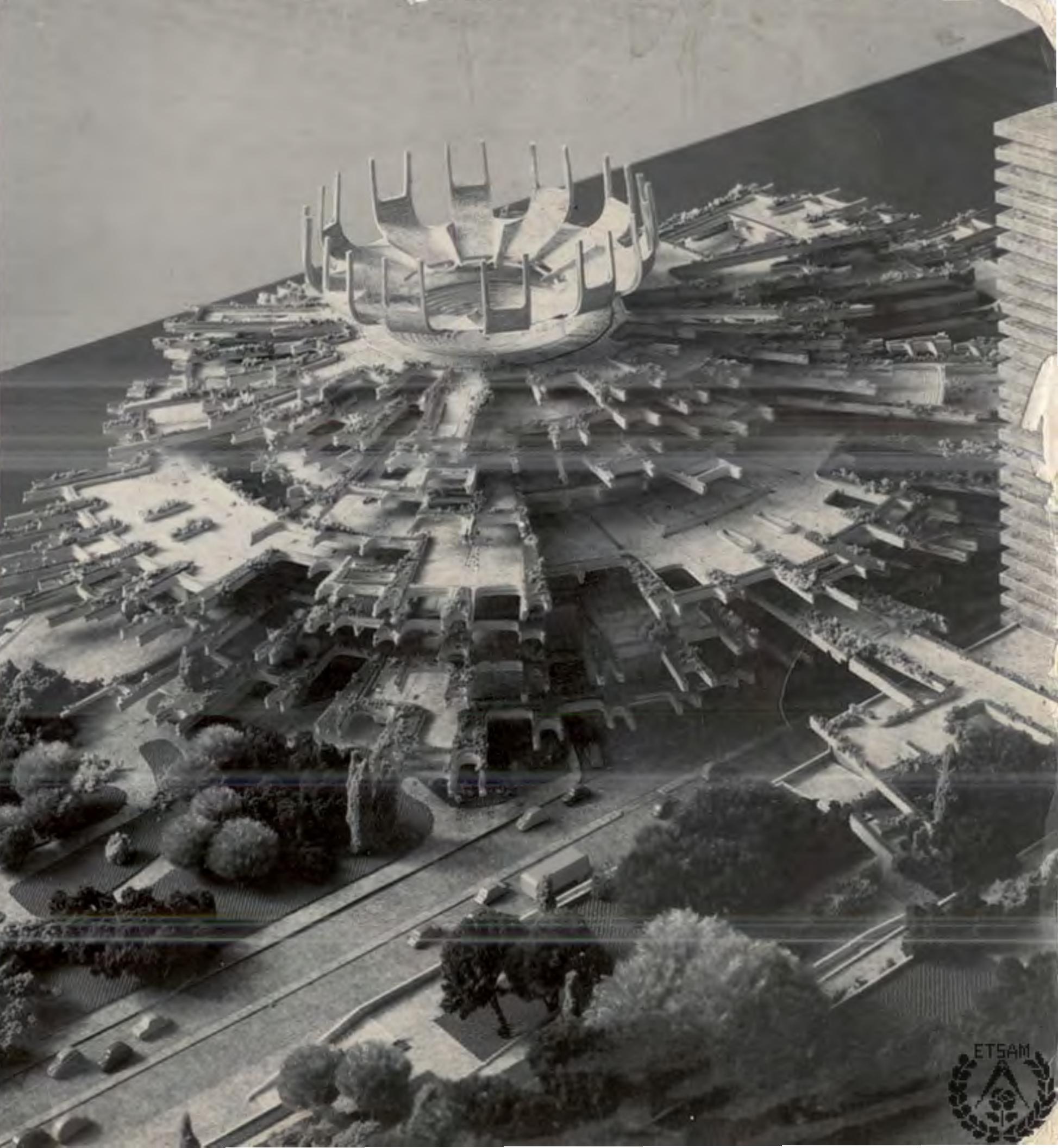
CONCOURS INTERNATIONAL DE MONTE-CARLO

FERNANDO HIGUERAS

EULALIA MARQUES

ARCHITECTES: ANTONIO MIRO
JOSE SERRANO SUÑER
RICARDO URGOITI

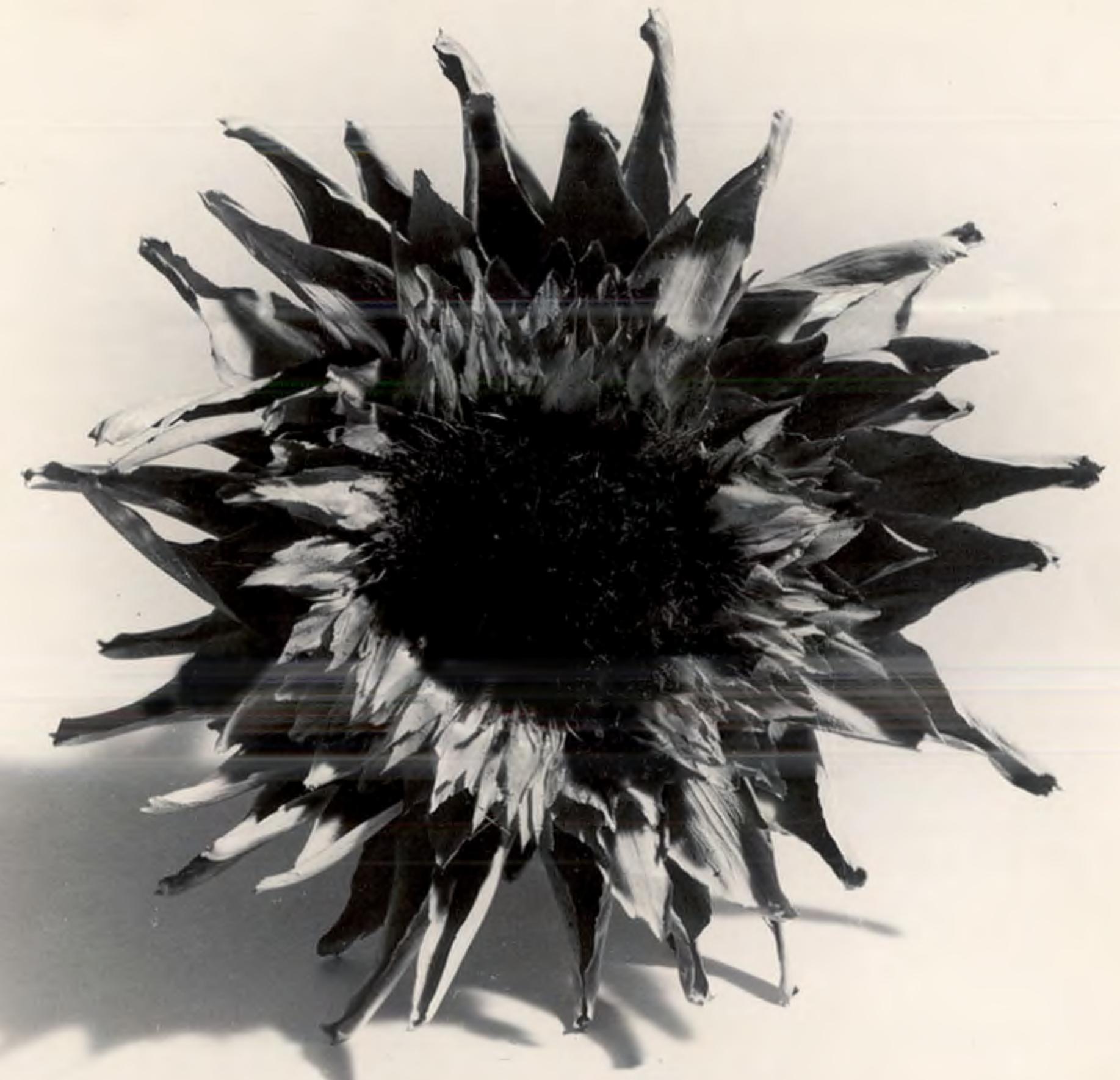
Octobre 1969

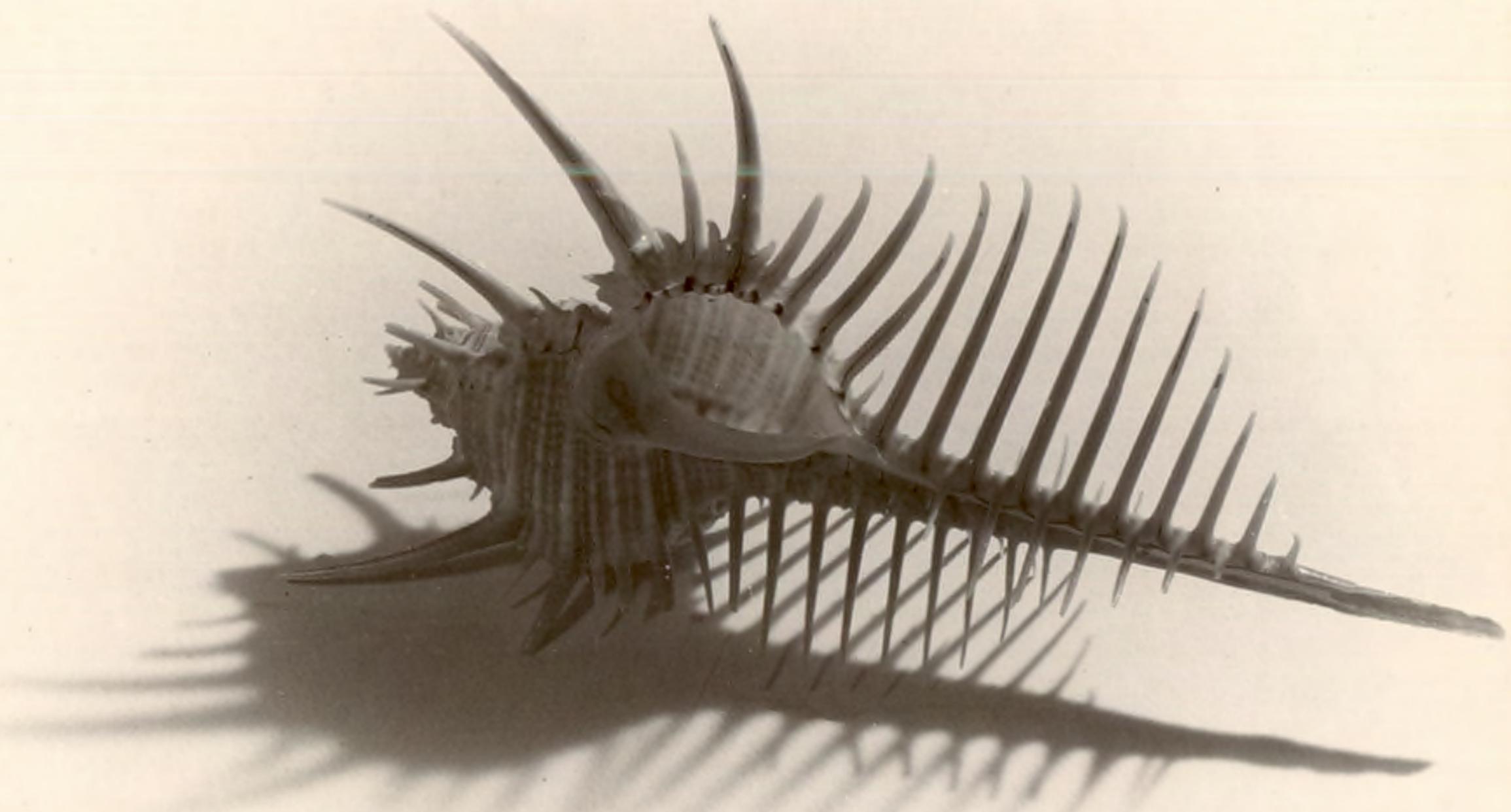


CONCOURS INTERNATIONAL DES AVANT-PROJETS POUR UN
ÉDIFICE POLYVALENT SUR LE TERRE-PLEIN DU PORTIER A MON
TE-CARLO CONVOqué PAR LE GOUVERNEMENT DE LA PRIN -
CIPAUTÉ DE MONACO.-









M E M O I R E

C'est la clarté qui rend la vie actuelle parfaitement vulgaire. - Supprimer les problèmes est très commode. Mais ensuite il ne reste plus rien. De nos jours, il est impossible de trouver des coins poétiques au bout de chemins tortueux; de nos jours, il n'y a pas de surprise.

PIO BAROJA: L'arbre de la science.

Conformément aux objectifs prévus par le règlement, nous nous sommes proposés de créer essentiellement un foyer audacieux et authentique d'irradiation - et d'attraction - de vie. Dans le cadre des caractéristiques de la zone et de l'emplacement particulier de l'édifice, nous avons recherché, avant tout, une solution utile et esthétique, orientée vers une fin humaine primordiale: celle de construire un ensemble qui absorbe, à lui seul, les possibilités les plus variées d'une animation permanente dans ce secteur. Il doit s'agir, dans une certaine mesure, d'une ville à l'intérieur de la ville ou, plutôt, d'un organisme dont les éléments seraient vivants et agissants à toute heure et vers lequel conflueraient naturellement les vagues quotidiennes de voyageurs, en vertu de la polyvalence des usages de l'édifice et du pouvoir de suggestion de son ambiance même. L'ensemble obéira donc à une espèce de synthèse de tout ce que l'on attend d'une ville authentiquement méditerranéenne, au charme étudié pour chaque saison de l'année. La disposition radiale des terrasses suspendues à - hauteur variable, les jardins d'entrée libre, les plates-formes échelonnées

tout autour de la construction permettront l'existence de véritables rues commerciales offrant des locaux toujours ouverts: appartements, restaurants, boîtes, cinémas, bars, bureaux publics, agences de voyages, services médicaux salles d'expositions, discothèques, saunas, gymnases, zones de relaxation etc ... Tout cela enveloppera en quelque sorte le grand espace central de la salle de spectacles variés, pour laquelle, en marge des différentes manifestations sportives, nous avons également pensé à la possibilité d'éventuelles transformations en vue de son utilisation pour banquets, congrès et festivals de toutes natures.

Il semble indéniable que l'emplacement exceptionnel de l'édifice requiert une solution non moins exceptionnelle quant à ses caractéristiques externes et internes. En premier lieu, nous avons essayé de tirer le meilleur parti possible de la surface disponible, dans la perspective d'une rentabilité optimale de cette réalisation. Pour toutes ces raisons, nous nous sommes attachés, non seulement à créer le volume que suppose un tel ensemble poly-sportifs, mais aussi à l'entourer de tout un monde d'attraits multiples qui complète l'intérêt des programmations sportives, leur servent de stimulant ou ait une vie propre et indépendante. A cette fin, le grand espace créé en tant que salle de spectacles n'est pas fermé par un toit de structure traditionnelle; il s'agit au contraire d'un toit qui s'ouvre en forme rayonnée - qui s'humanise pour ainsi dire - en toute une série de bras ou d'ailes: jardins terrasses, plates-formes où l'on trouvera toujours un coin agréable et différent, protégé du vent ou baigné de soleil, aux vues fermées ou - ouvertes, valable pour un moment de solitude comme pour des distractions collectives. Ces zones, qu'elles soient publiques ou privées, sont pensées en fonction d'un accès plus facile et plus engageant à l'édifice, dans lequel on entrera comme par les allées naturelles d'un parc. Pour le voyageur, elles seront, dans une large mesure, une invitation directe à s'intro-

duire sur les terrasses, à s'y promener, à séjouner dans cette enceinte, à jouir d'une manière ou d'une autre de ce qui lui est offert. La multiplicité des entrées à travers jardins et plates-formes permet les itinéraires les plus variés: on peut pénétrer dans l'édifice pour faire des achats, pour assister à un spectacle, pour flâner tranquillement, pour danser, pour prendre un repos, pour profiter du soleil en hiver ou contempler la mer en été, pour dormir ... C'est cette concentration de services et de distractions qui doit constituer un stimulant et entraîner une affluence permanente de l'ensemble des touristes de toutes classes sociales qui ne s'arrêteraient, peut-être pas, à Monte-Carlo s'ils ne savaient y trouver tout ce qu'exige la diversité de leurs goûts.

Indépendamment du projet concrète, exposé par ailleurs, nous avons conçu cette construction pour qu'elle puisse facilement, à un moment donné, se transformer en vue de nouvelles missions ou subir des modifications dans le nombre et la spécifications de tous et de chacun des locaux existants.

La grande surface que requiert la polyvalence de l'édifice a été obtenue -dans le cadre d'une utilisation totale et harmonieuse de l'ensemble (13.000 m²)- sans qu'il soit nécessaire de recourir à de grandes hauteurs, parce que la nature du terrain ne conseillait pas de charges ponctuelles excessives, et pour éviter, délibérément, de rivaliser avec la hauteur des autres édifices en projet dans l'organisation à venir de cette zone.

Sans nos éloigner de notre propos de parvenir à une efficacité maximum quant à la fonction pratique de l'édifice, et tout en maintenant son audace expressive, nous nous sommes efforcés de conférer à cet ensemble, une espèce de correspondance végétale. Dans cette optique, la structure

peut être comparée à une fleur de cactus qui ramperait sur le sol, comme si elle cherchait à s'identifier avec la terre elle-même, et, en même temps, volerait dans toutes les directions et à différentes hauteurs, débordant sur les alentours afin que ceux-ci puissent, à leur tour, la pénétrer. Poursuivant cette image littéraire, on pourrait aussi parler d'un arbre enraciné sur son propre terrain et étendant sa frondaison sur l'espace environnant avec une hospitalière générosité. Chacune de ces branches remplit une fonction de déploiement harmonique des masses de l'édifice, d'invitation à y entrer et de signalisation du chemin depuis des angles divers.

Dans cette perspective, il a été créé, sur l'avenue de la Princesse Grâce, un pont d'accès à deux niveaux - et qui n'affecte en rien la circulation - permettant ainsi depuis les niveaux supérieurs une entrée directe à hauteur des terrasses-jardins dans ce complexe d'allées que constituent les toitures. La plate-forme échelonnée la plus vaste de l'édifice surplombe à son tour (niveau 9,50) le parking voisin, protégeant les personnes qui arrivent avec leur voiture et les invitant à s'introduire dans cette enceinte grâce à un accès naturel et logique. En sens contraire, les "vols" des terrasses pénètrent sur le jardin d'enfants, sans en retrancher le moindre espace, l'amplifiant même grâce à des plates-formes superposées, qui peuvent également servir d'abri contre la pluie ou l'excès de soleil et offriront des attractions supplémentaires avec les jeux et divertissements qui seront disposés sur les terrasses inférieures. Enfin, les terrasses suspendues sur la mer (parfaites pour l'emplacement des piscines) permettront une identification plus profonde avec le voisinage naturel de la côte; de plus, elles serviront d'abri au passant qui longera l'édifice au niveau de l'avenue du bord de mer, dont le tracé est respecté et qui se trouverait appréciablement revalorisé par le clair-obscur des jardins suspendus. Il n'est prévu aucun accès direct à la mer du fait qu'il existe dans les terrains contigus deux magnifiques plages

o9

avec des ports de plaisance. En revanche, nous avons projeté une entrée de la mer dans la boîte, en sous-sol.

Toute cette structure de ramifications suspendues peut, logiquement, être réduite aux limites du terrain proposé, mais, dans ce mémoire, il nous a semblé préférable de la présenter dans son déploiement maximum, du point de vue de sa distribution radiale de même qu'en ce qui concerne l'aménagement et la fonction complémentaire des plates-formes sur les espaces voisins dont - et nous insistons de nouveau sur ce point - elles augmentent la surface utilisable au lieu de la restreindre. Par ailleurs, la grande salle de spectacles et tous les espaces adjacents fermés, sans aucune exception, se situant dans les limites du terrain prévu.

FACTEUR ESTHETIQUE:

Du point de vue purement esthétique, nous nous sommes proposés de donner à l'édifice un certain classicisme dans l'innovation de sa structure radiale, où chaque bras converge sur le centre de l'ensemble, établissant ainsi une liaison efficace entre l'extérieur et l'intérieur, fondée essentiellement sur l'utilisation des toits comme espaces de vie. L'audace de ses formes s'appuie, dans tous les cas, sur la volonté de ne faire perdre à cet édifice, qui est essentiellement une œuvre de notre époque, aucune de ses valeurs substantielles dans l'avenir. Nous pensons que, dans ce sens, la construction proposée contient l'ensemble des caractéristiques des œuvres architectoniques qui ont su résister au passage du temps, tant dans leur fonction pratique qu'au point de vue de leur signification esthétique, du fait qu'elles ont été capables de se renouveler par elles-mêmes, en abritant des programmes aussi variés que l'ont été ceux dictés par les modes successives.

Nous désirons donc que notre projet soit aussi satisfaisant pour l'artiste contemporain insouciant que pour l'ingénieur à l'esprit le plus rigoureux; qu'il contente le premier en raison des conditions intrinsèques du style même de l'édifice et le second, par sa structure simple et économique, pouvant se prêter à la création de milieux changeants malgré sa systématisation formelle. Nous voulons également séduire les simples passants, de tous âges et de toutes conditions, qui empruntent ces plates formes vertes et échelonnées, de la même façon, par exemple, que le Parc Güell de Gaudí continue à plaire aujourd'hui, autant ou plus qu'il y a soixante dix ans, précisément parce qu'il n'a été soumis à aucun de ces impératifs passagers de la mode.

Si nous nous sommes efforcés d'éviter toute liaison superficielle avec une mode déterminée, c'est aussi parce que, entre autres idées, nous pensons que réaliser et concevoir quelque chose de véritablement utile et original, c'est savoir actualiser la tradition, c'est-à-dire lui donner une nouvelle valeur contemporaine. Nous croyons que c'est seulement de cette manière que notre travail aura une existence durable et ne parviendra en aucun cas à lasser, de la même façon que nous ne nous fatiguons pas de la structure d'un hérisson ou d'une conque dont la croissance obéit à un ordre logique et organique utile et beau à la fois, jamais gratuit. Notre édifice répond également à un développement rationnel et efficace de ses formes et de ses volumes comme un organisme unique malgré ses ramifications, comme un tout radial et polyvalent.

Par ailleurs, nous désirons que la construction s'harmonise, par contraste, avec les futures tours ou blocs en forme de parallélépipède qui peuvent surgir aux alentours. En accord avec ce même paysage urbain ainsi qu'avec le voisinage de la mer et le climat d'attractions

de la Principauté, nous voulons que l'édifice représente une sorte de monumentale ossature marine déposée sur la côte, en hommage symbolique aux fondateurs du grand Musée Océanographique. Cette structure a en même temps quelque chose d'un végétal exotique, qui aurait poussé sur la côte méditerranéenne comme une représentation, complémentaire et surgie de l'imagination, du Jardin Botanique. Enfin, l'ensemble des plates-formes suspendues qui maintiennent -et dans une certaine mesure dépassent- le louable critère d'urbanisme selon lequel cette zone doit être peuplée de jardins, en s'échelonnant à bonne hauteur sur l'avenue de la Princesse Grâce, peuvent également être considérées comme un mirador multiple permettant d'assister, sous différents angles et de différents niveaux, au passage des voitures du grand prix de Monte-Carlo.

De cette façon, et en marge des programmes différents et variables qui ont été prévus, l'édifice verrait porter au maximum ses possibilités d'application pratique. Il absorberait également l'affluence de visiteurs, liéé aux trois grandes attractions qui donnent sa personnalité à la ville, et qui, pour une bonne part, se concentreraient alors dans un édifice offrant des attraits nouveaux suggestifs.

MATERIAUX

L'édifice étant juste au bord de la mer, nous avons pensé à un matériau inaltérable, capable de supporter dignement le passage du temps sans nécessité de peinture ni de revêtement postérieur après finition.

Du fait que l'ensemble est défini par la structure radiale des piliers, des poutres et des treillages préfabriqués, nous considérons que le matériau idéal est le béton armé précontraint blanc qui donnera au dit ensemble l'aspect d'un énorme squelette calciné de monstre marin. Les revêtements seront constitués par le béton même, mais traité pour les extérieurs et poli pour les intérieurs. Les persiennes enroulées ou à coulisse qui garnissent les grands panneaux vitrés seront en matière plastique, de la même couleur que le béton pour que l'ensemble ait une grande unité chromatique, seulement rompue, naturellement, par la grande quantité de végétation qui depuis ses jardins suspendus cachera partiellement l'édifice ainsi que par la couleur du mobilier et par celle des visiteurs eux-mêmes.

STRUCTURE

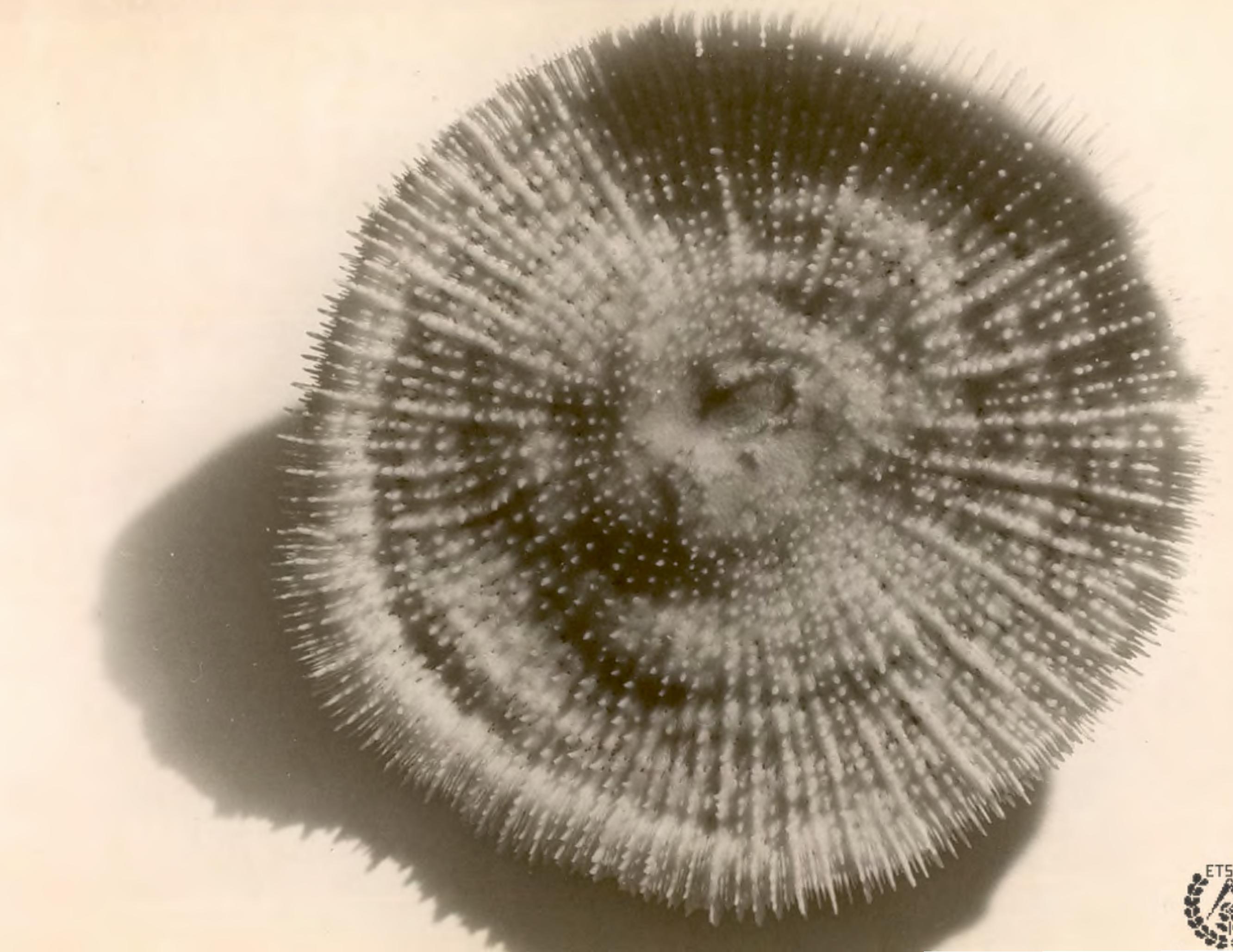
La structure, qui a été conçue avec des éléments de béton pré-contraint et préfabriqué, est tracée sur un plan radial circulaire, avec des poutres tétraédriques qui laissent entre elles des espaces rectangulaires d'ouvertures égales, toujours 6 mts.

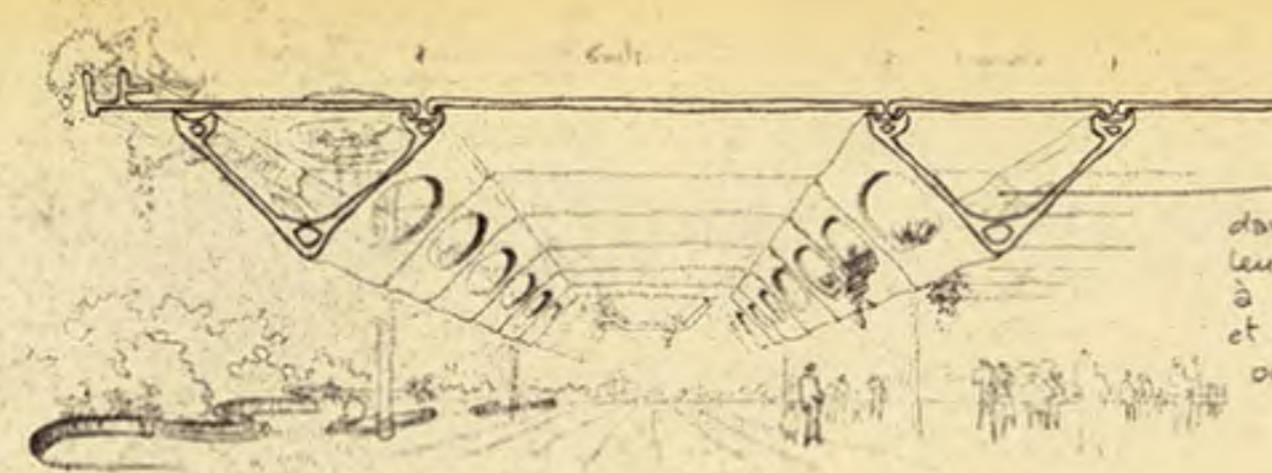
Les espaces rectangulaires sont couverts de pièces préfabriquées de treillage qui évacuent l'eau sur les grandes cassolettes que forment les poutres tétraédriques; celles-ci, à leur tour, se déversent à l'intérieur des piliers sur lesquels elles s'appuient.

Les poutres tétraédriques sont percées dans leurs ailes en V de manière à ce que leur intérieur puisse abriter des aquariums à poissons, des cages à oiseaux, des plantes et des éléments de végétation, des éclairages ou des vitrines commerciales. De cette façon, les poutres donneront une configuration particulière aux espaces intérieurs et extérieurs.

Mise à part la salle centrale, dans le reste de l'édifice, les piliers se situent dans les axes des poutres tétraédriques, ces axes étant séparés les uns des autres par un espace de 12,50 mts.

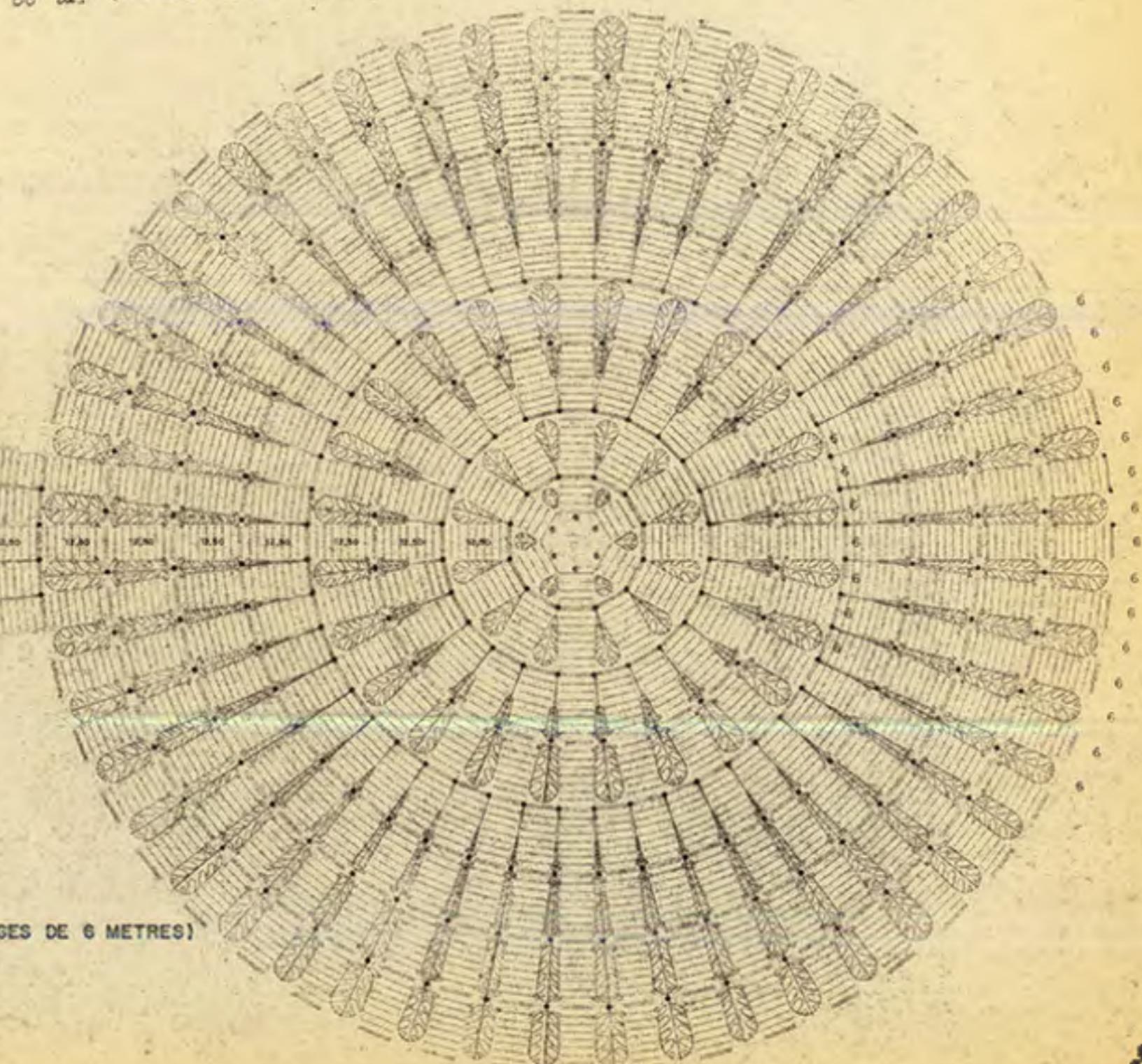
De cette façon, on obtient une structure simple et économique qui, sans ostentation a contribué, de même que les fonctions possibles et la forme, à l'aspect final de l'édifice.





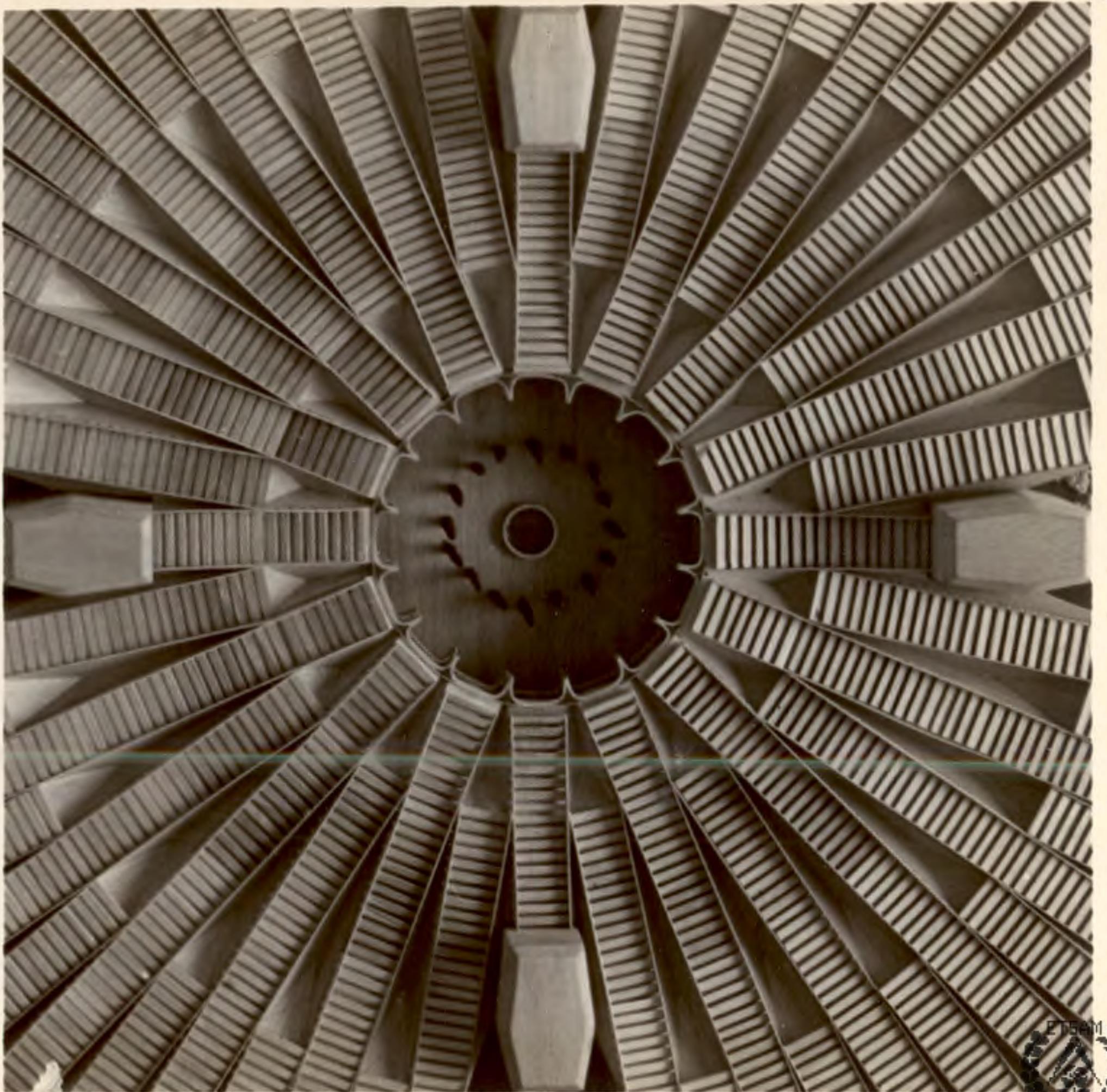
Les poutres tétraédriques sont percées
dans leurs ailes en V de manière à ce que
leur intérieur puisse abriter des aquariums
à poissons, des cages à oiseaux, des plantes
et des éléments de végétation, des éclairages
ou des vitrines commerciales.

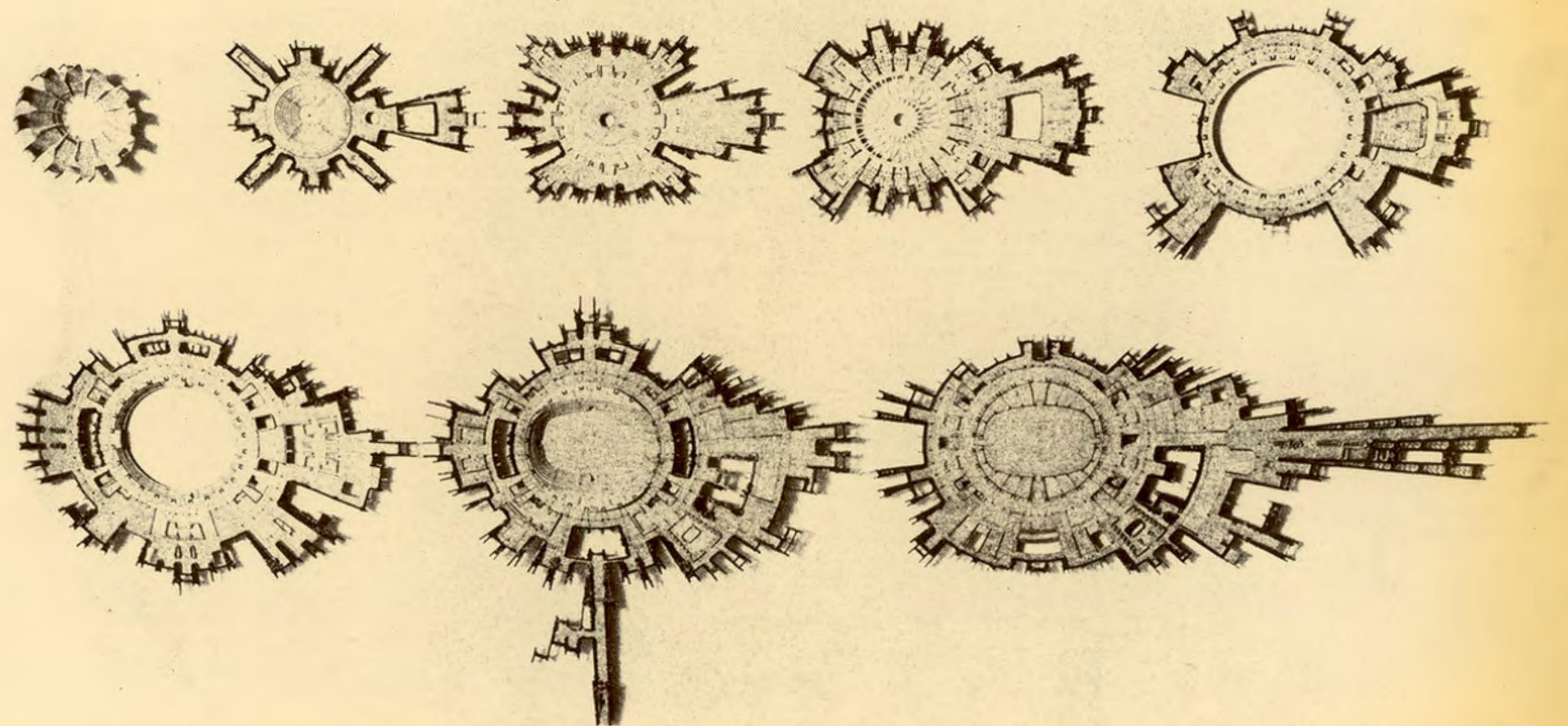
SECTION AA.

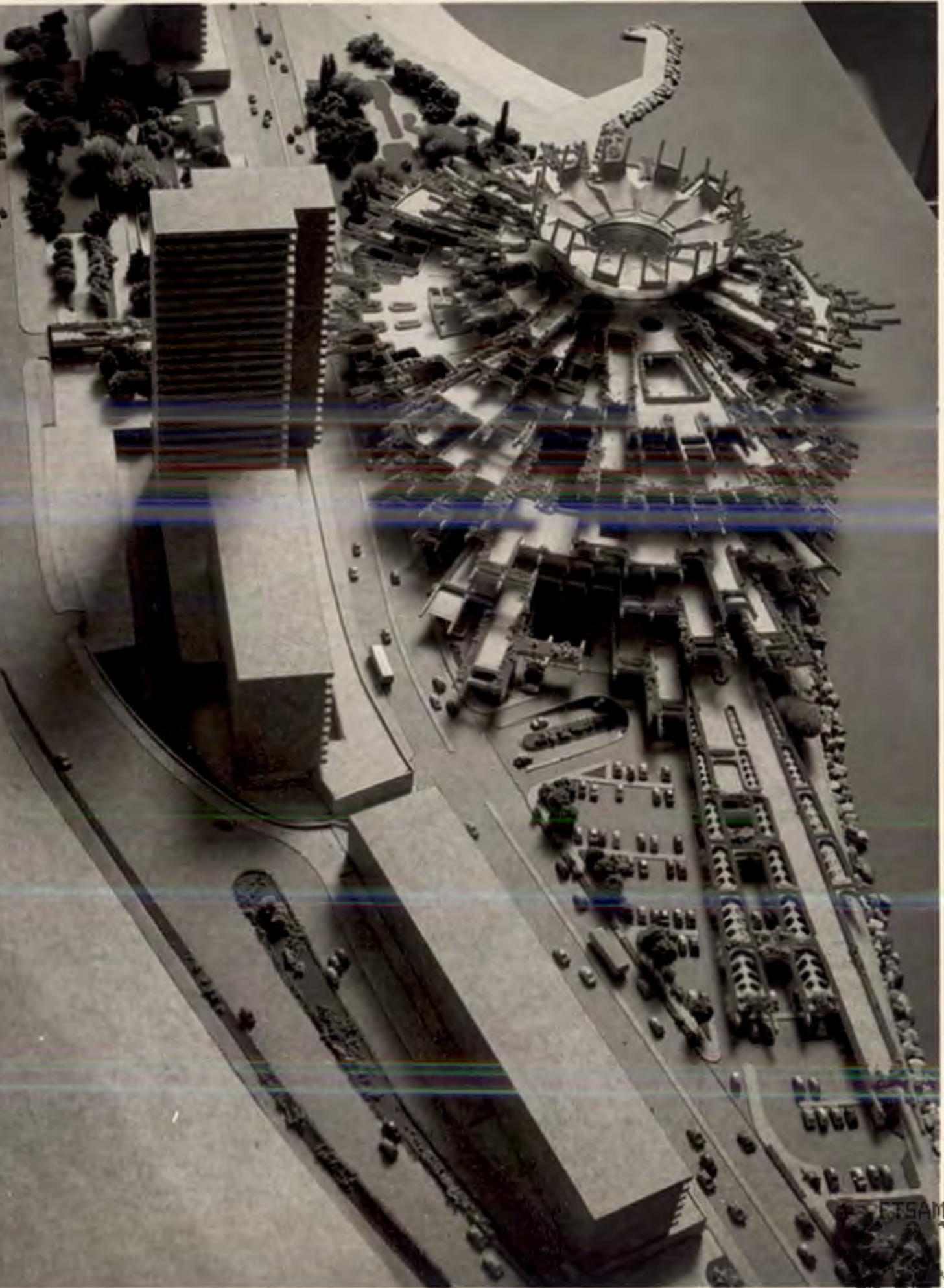


SCHEMA STRUCTURAL ADOpte

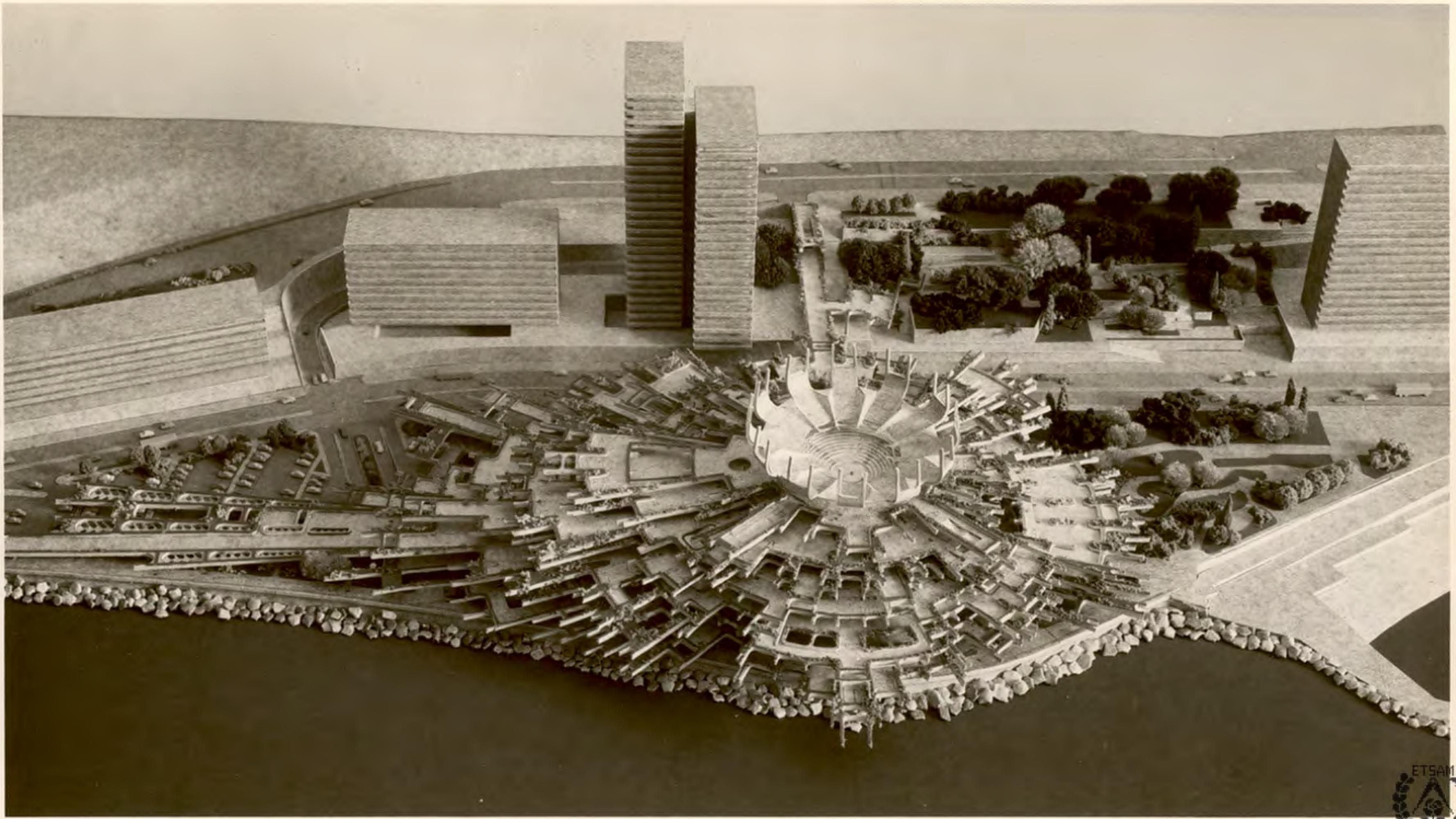
CROISEMENT RADIAL FORME PAR : RECTANGLES (TREILLAGES DE 6 METRES)
ET TRIANGLES (POUTRES TETRAEDRIQUES)









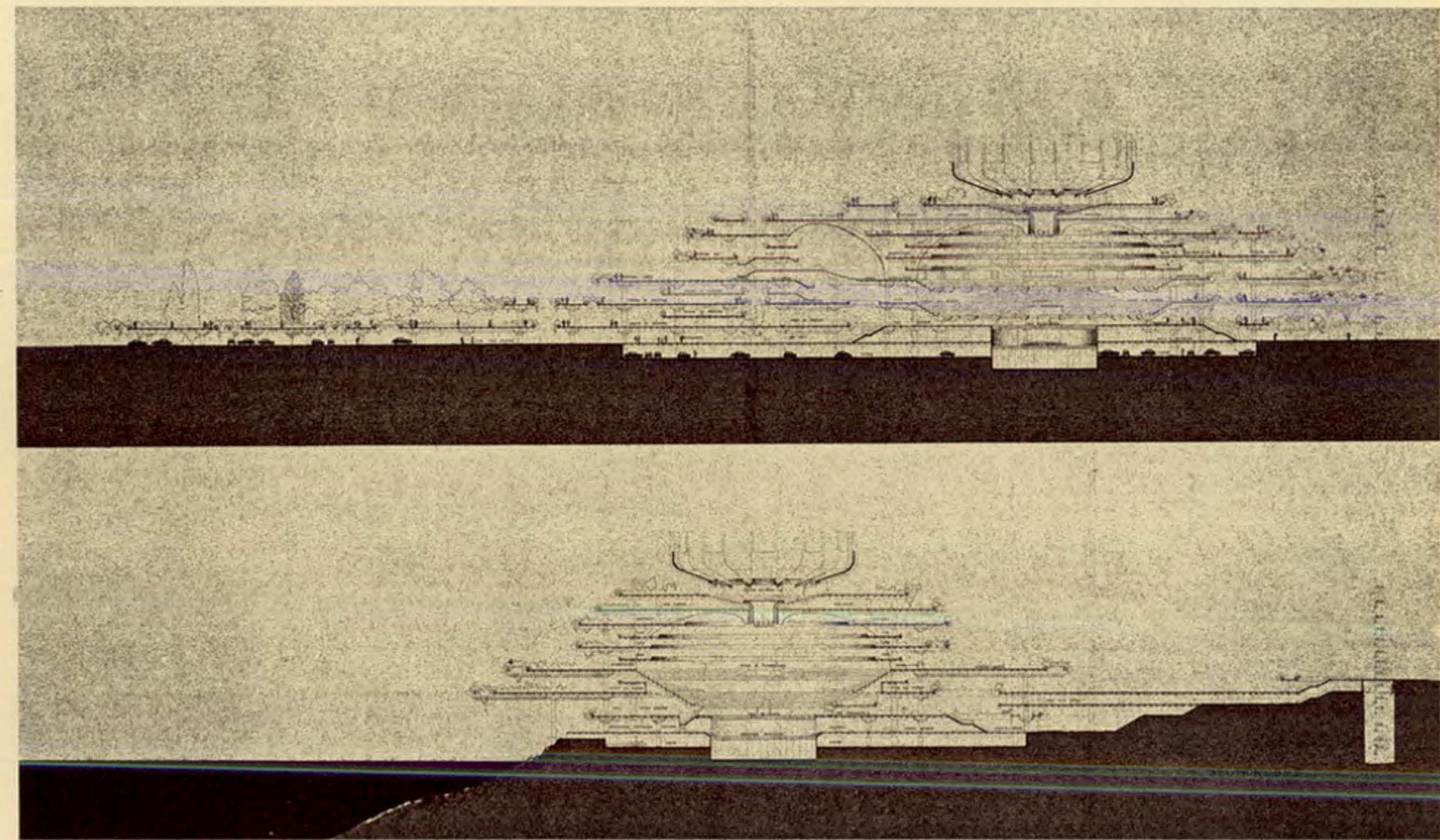


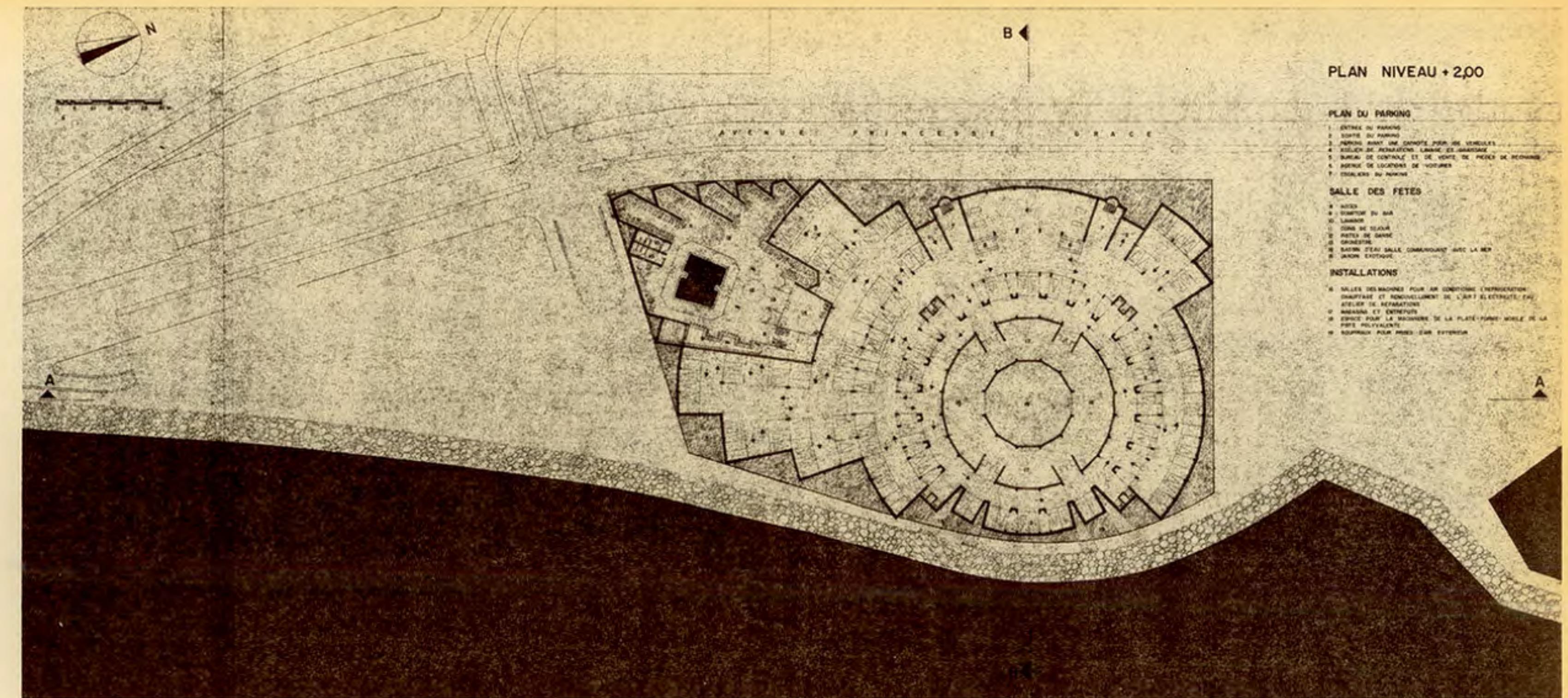
ETSAM











PLAN NIVEAU + 2,00

PLAN DU PARKING

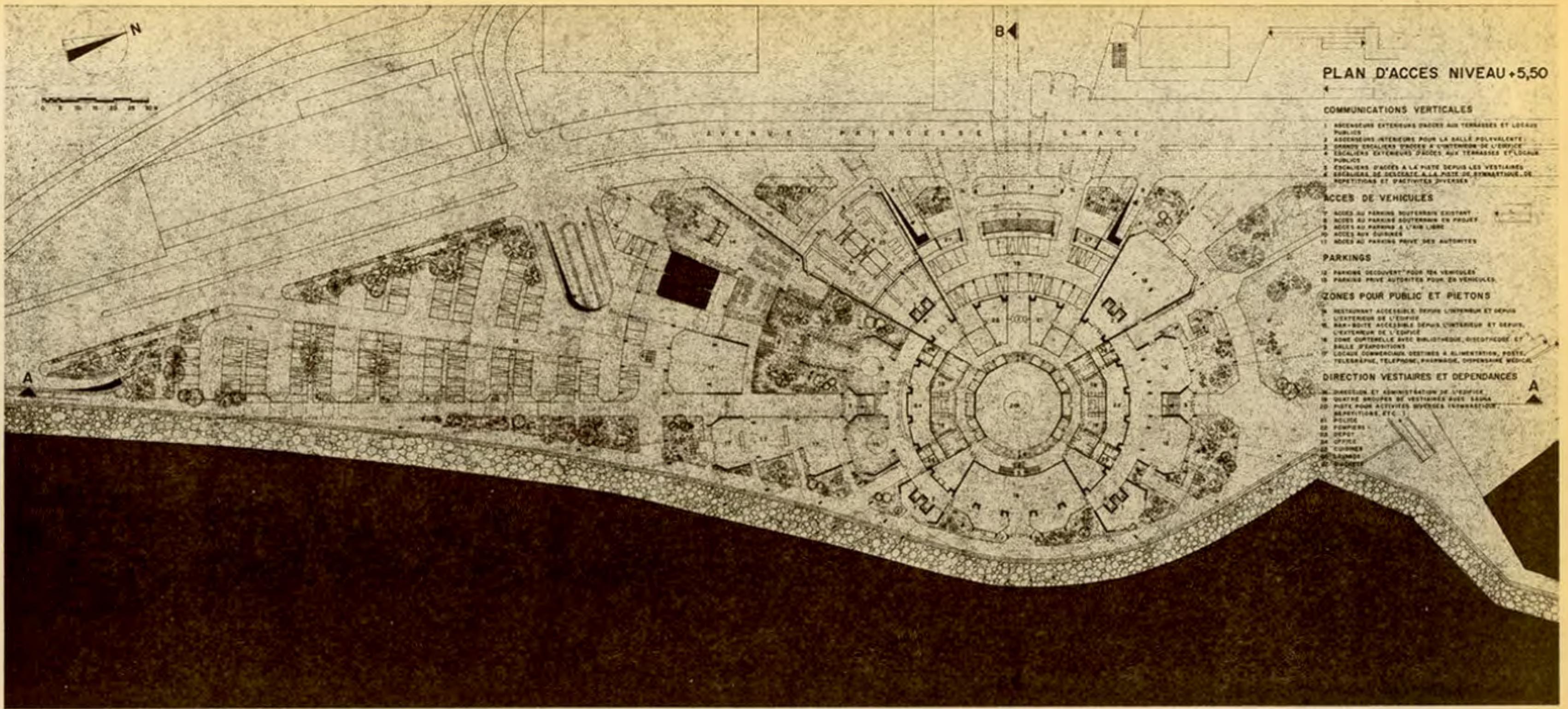
1. ENTRÉE DU PARKING
2. SORTIE DU PARKING
3. PARKING AVANT UNE CAPOTTE POUR 100 VÉHICULES
4. ZONE DE RÉPARATIONS, LAVAGE ET GRASSAGE
5. BUREAU DE CONTRÔLE ET DE VENTE DE PARKING
6. AGENCE DE LOUPEURS DE VOITURES
7. CLOSERS DU PARKING

SALLE DES FETES

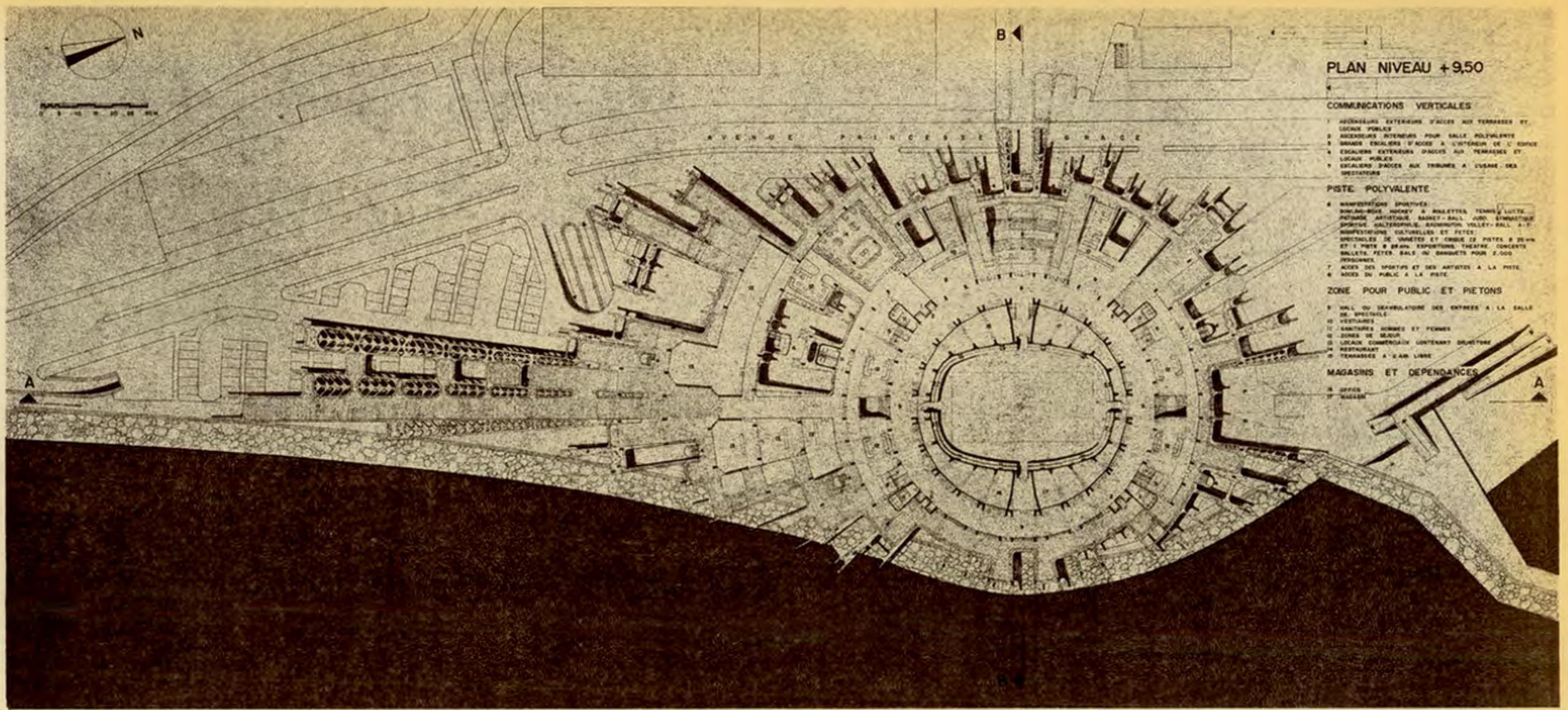
- 8. SALLE
- 9. STADETTE DU BAR
- 10. LAMMIER
- 11. DÉCOR DE SPECTACLE
- 12. PIÈCES DE DANSE
- 13. ORCHESTRE
- 14. BAIN DE S'EAU SALLE COMBONIANT AVEC LA MER
- 15. JARDIN EXOTIQUE

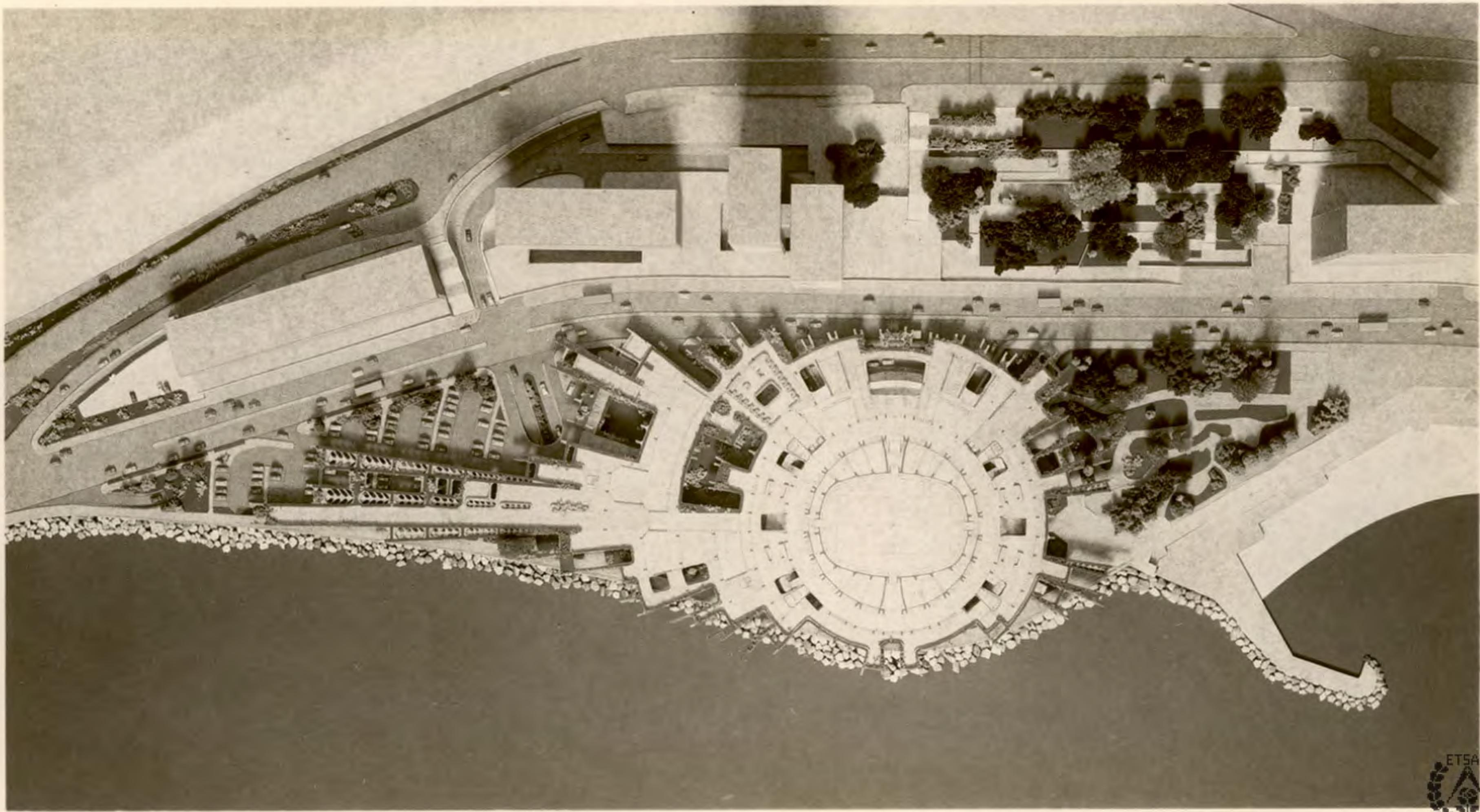
INSTALLATIONS

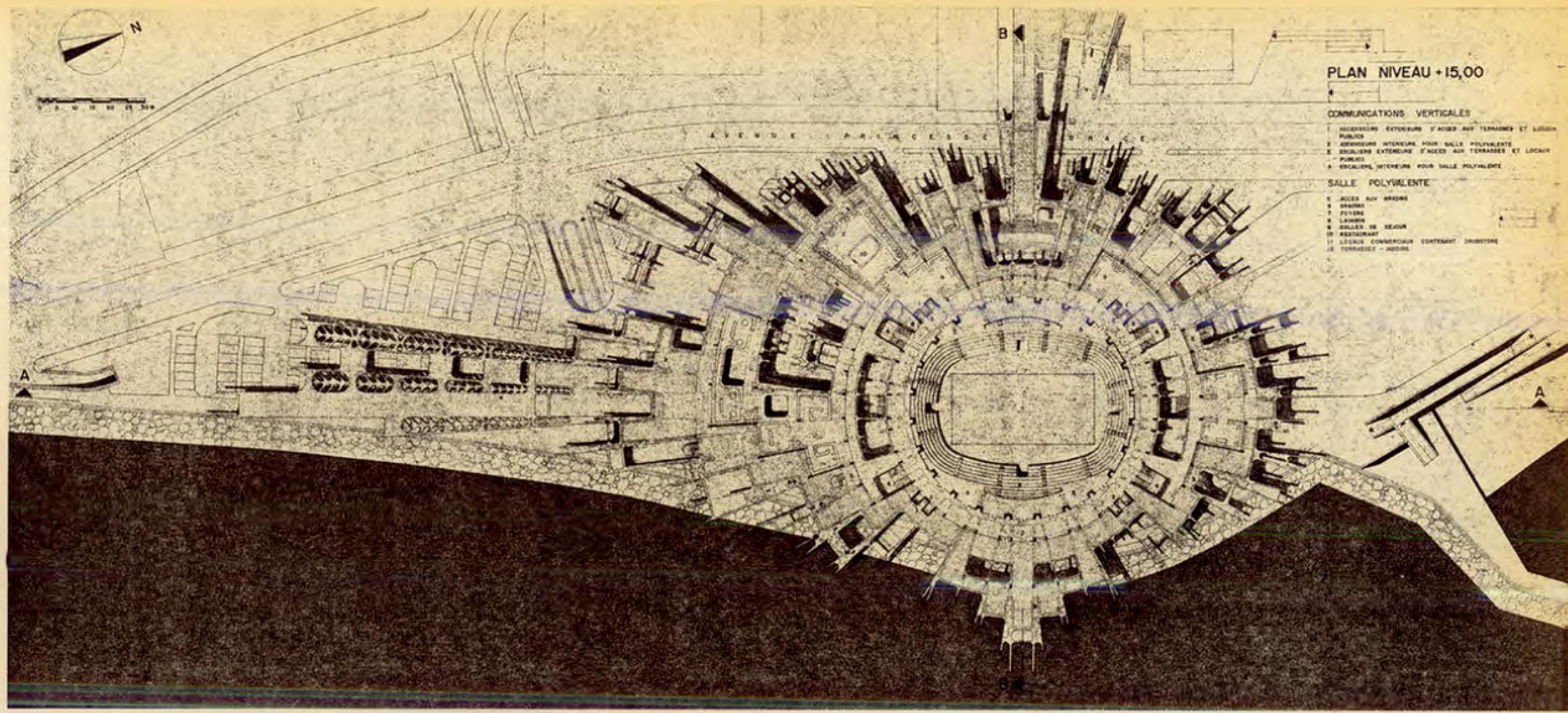
- 16. SALLES DES MACHINES POUR AIR CONDITIONNÉ (ENTRAÎNEMENT
D'AIRPORTAGE ET RENOUVELLEMENT DE L'AIR) ET ELECTRITUDE
- 17. ATELIERS DE RÉPARATIONS
- 18. MAGASINS DE CONSEILS
- 19. STADE POUR LA MACHINERIE DE LA PLATE-FORME MOBILE DE LA
SOCIÉTÉ POLYVALENTE
- 20. SOUPHAIS POUR PARK-CAR EXTÉRIEUR

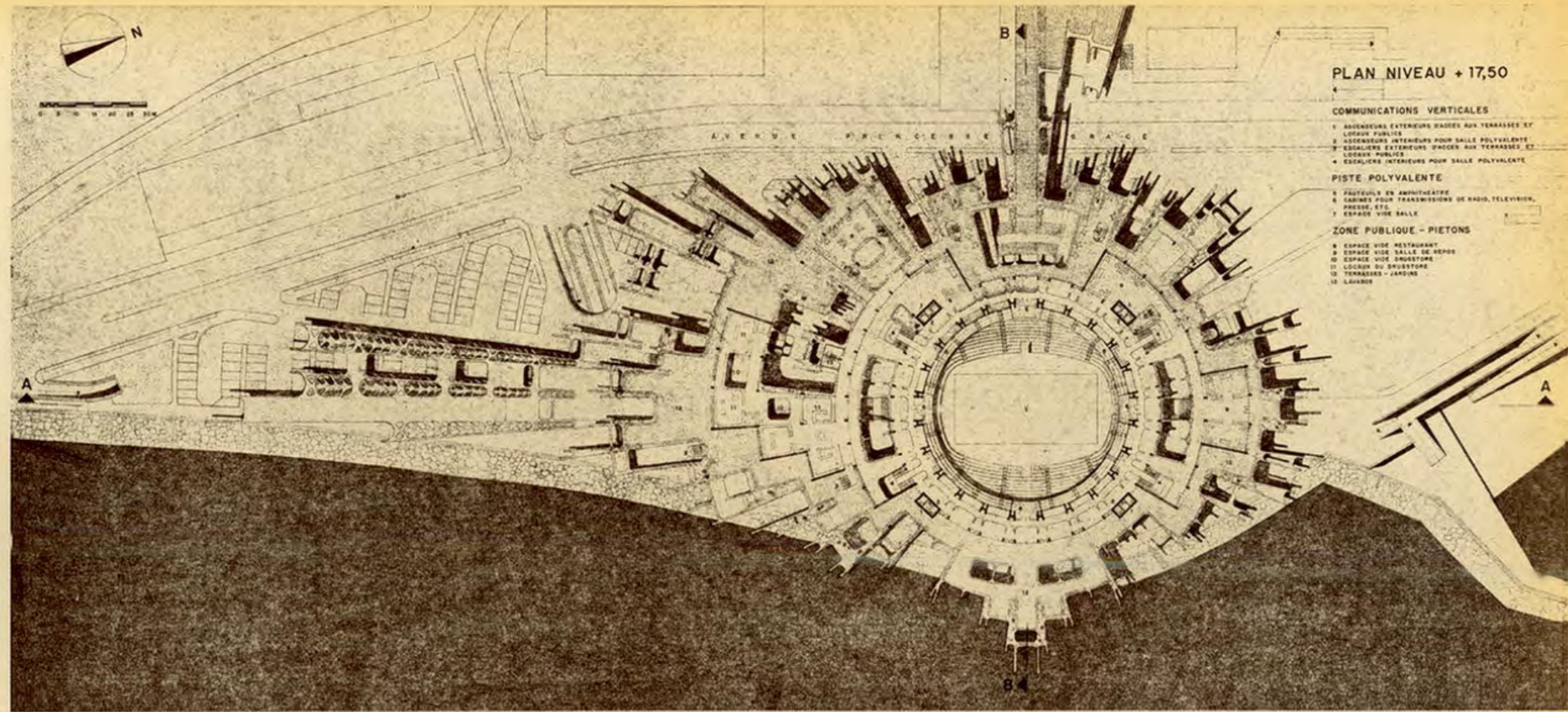


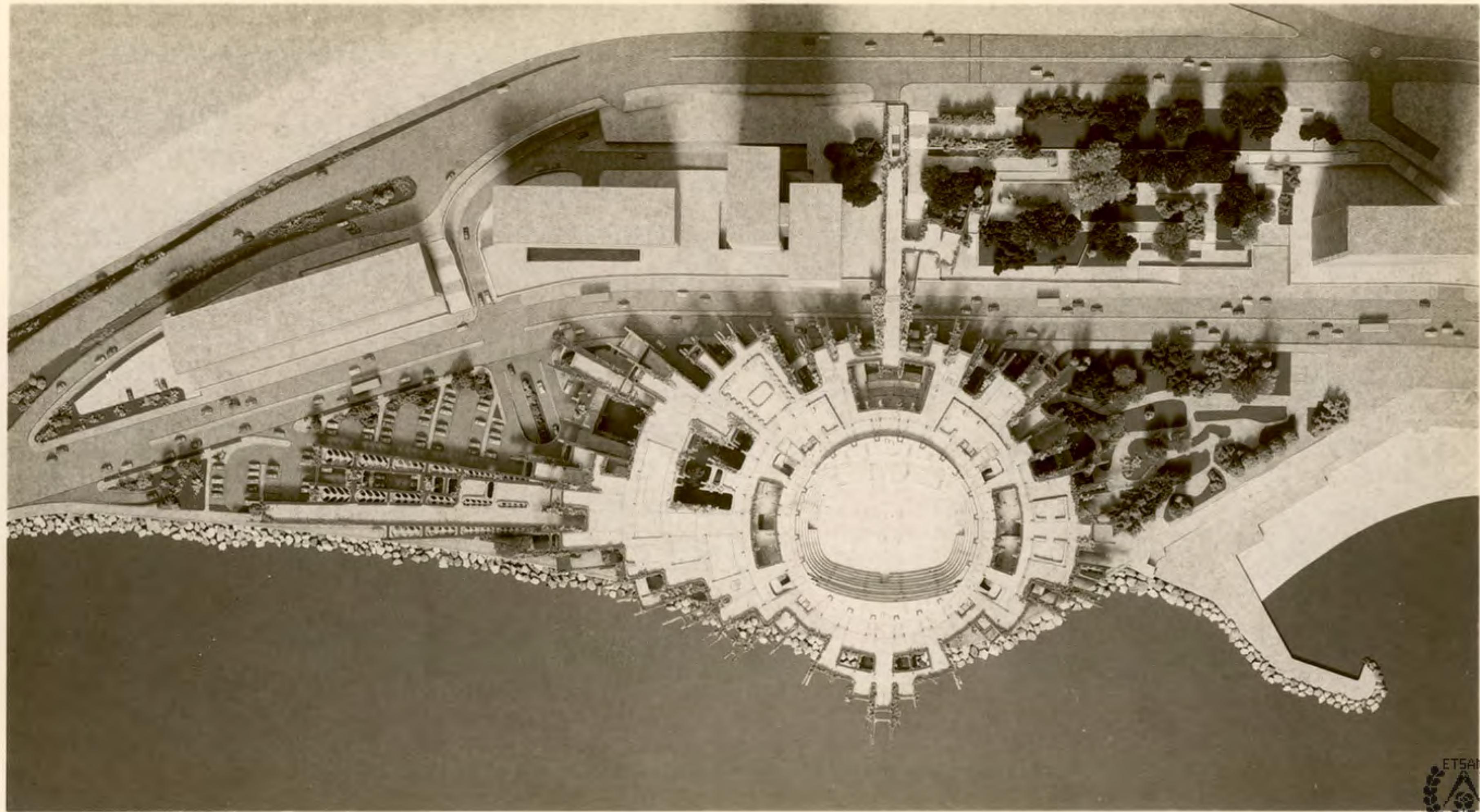


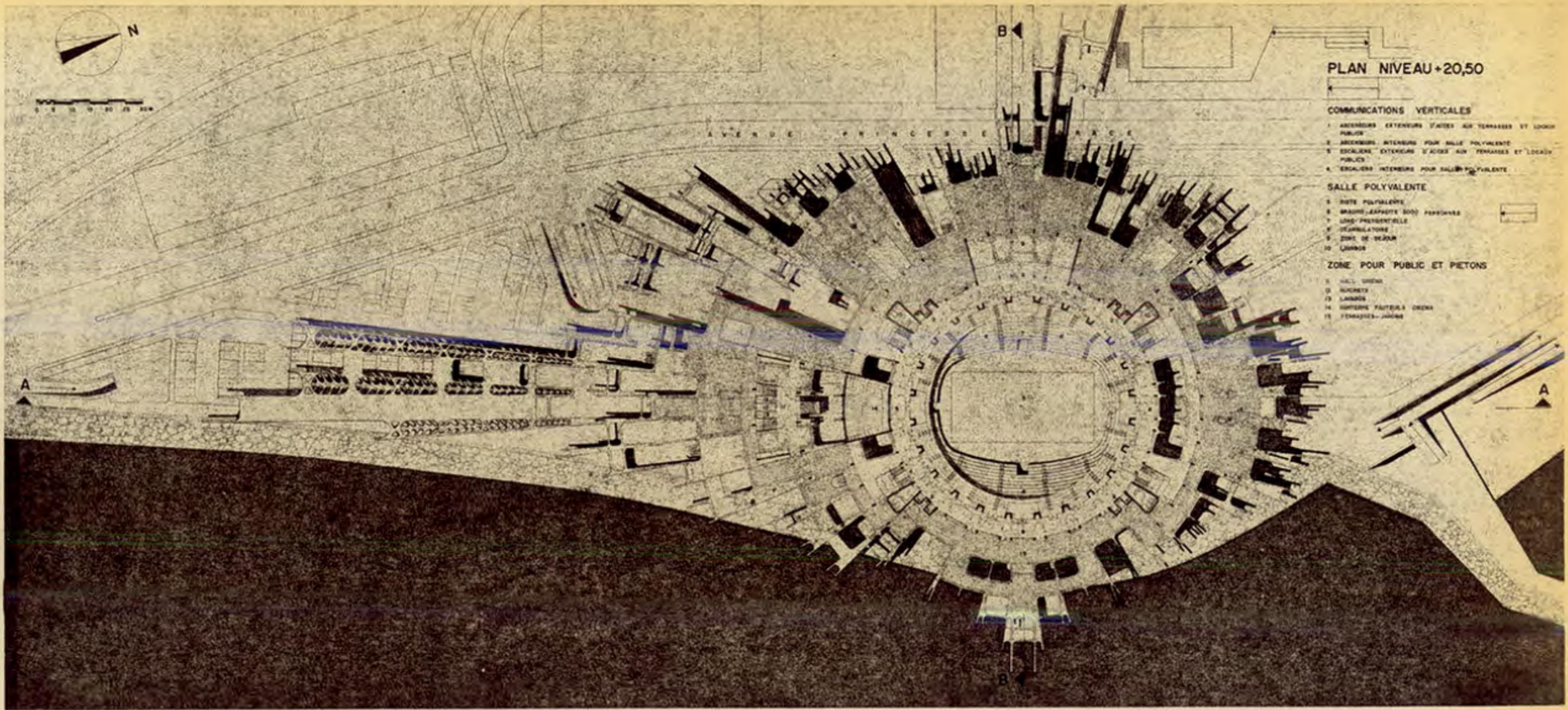


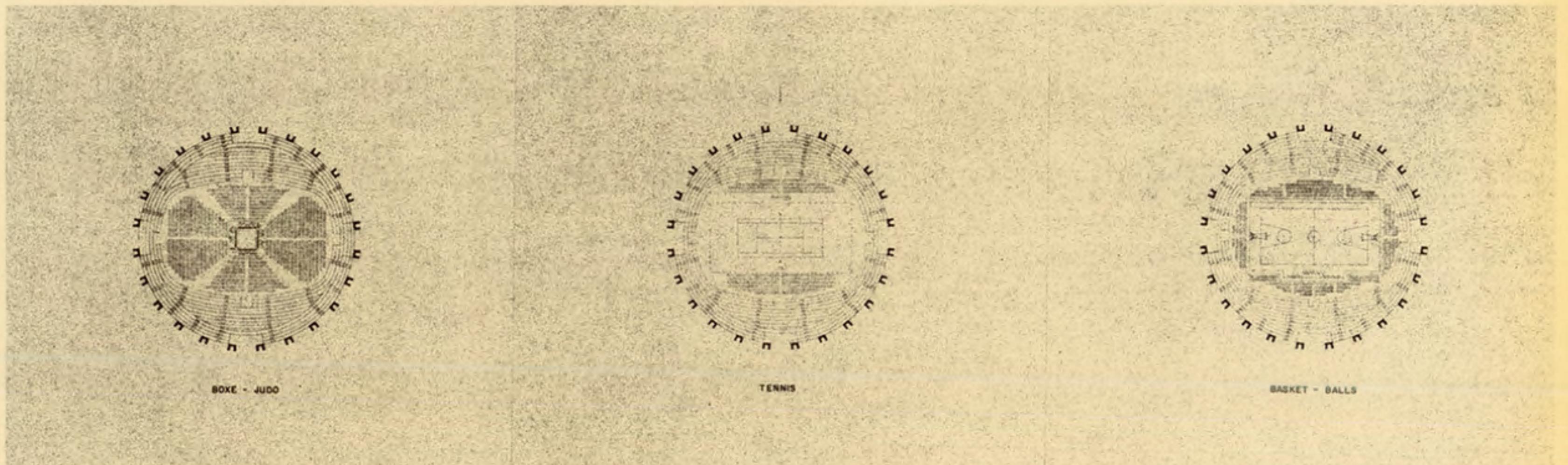


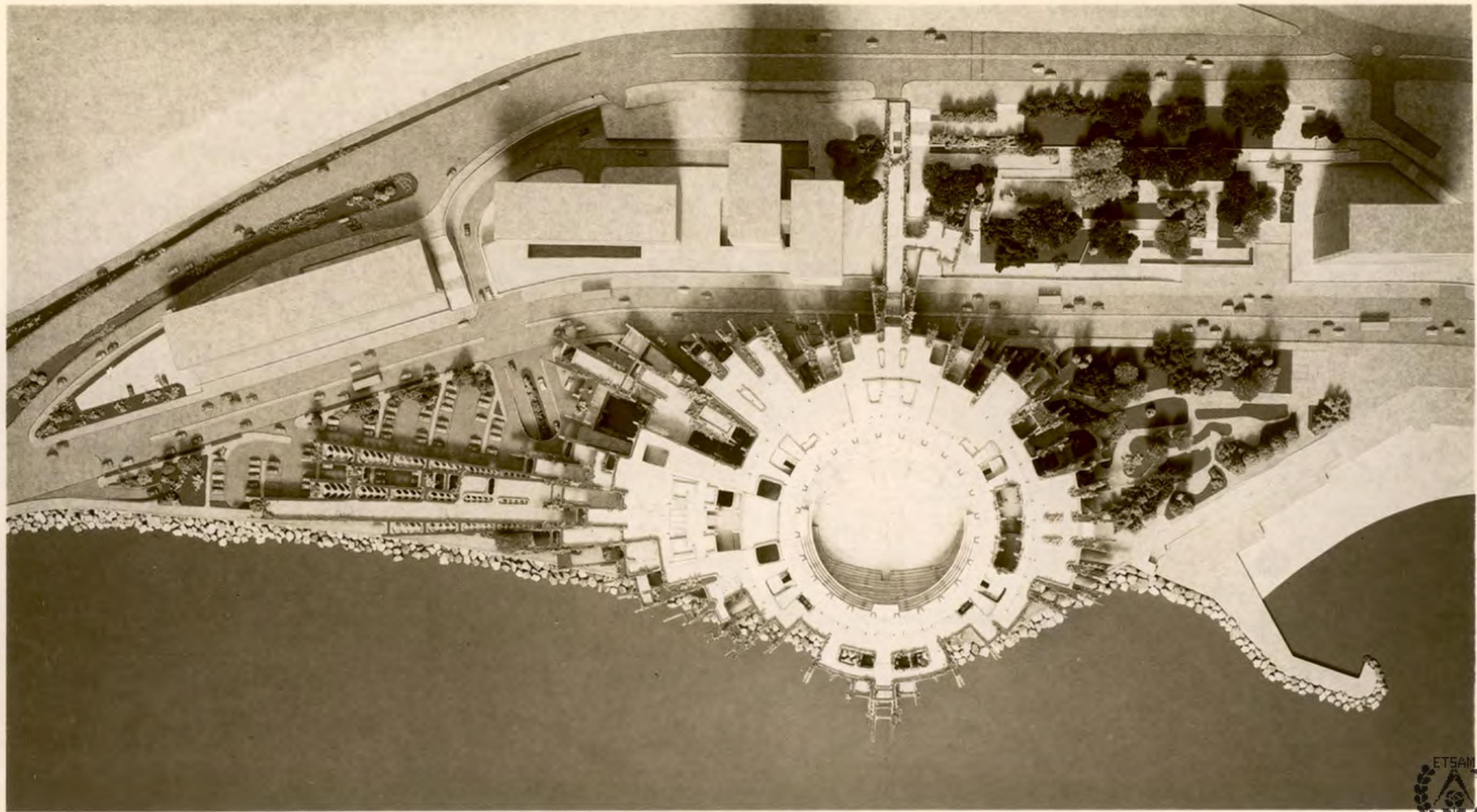


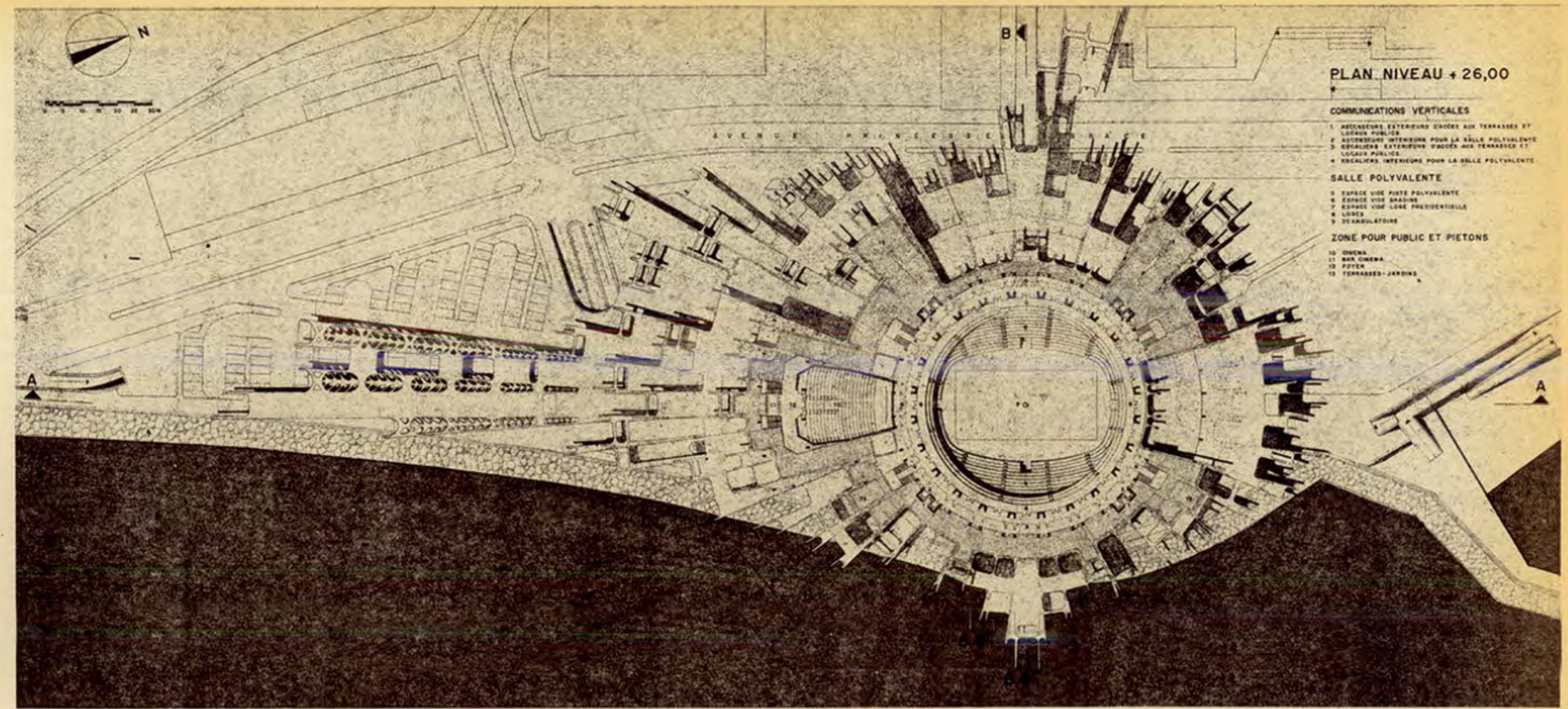


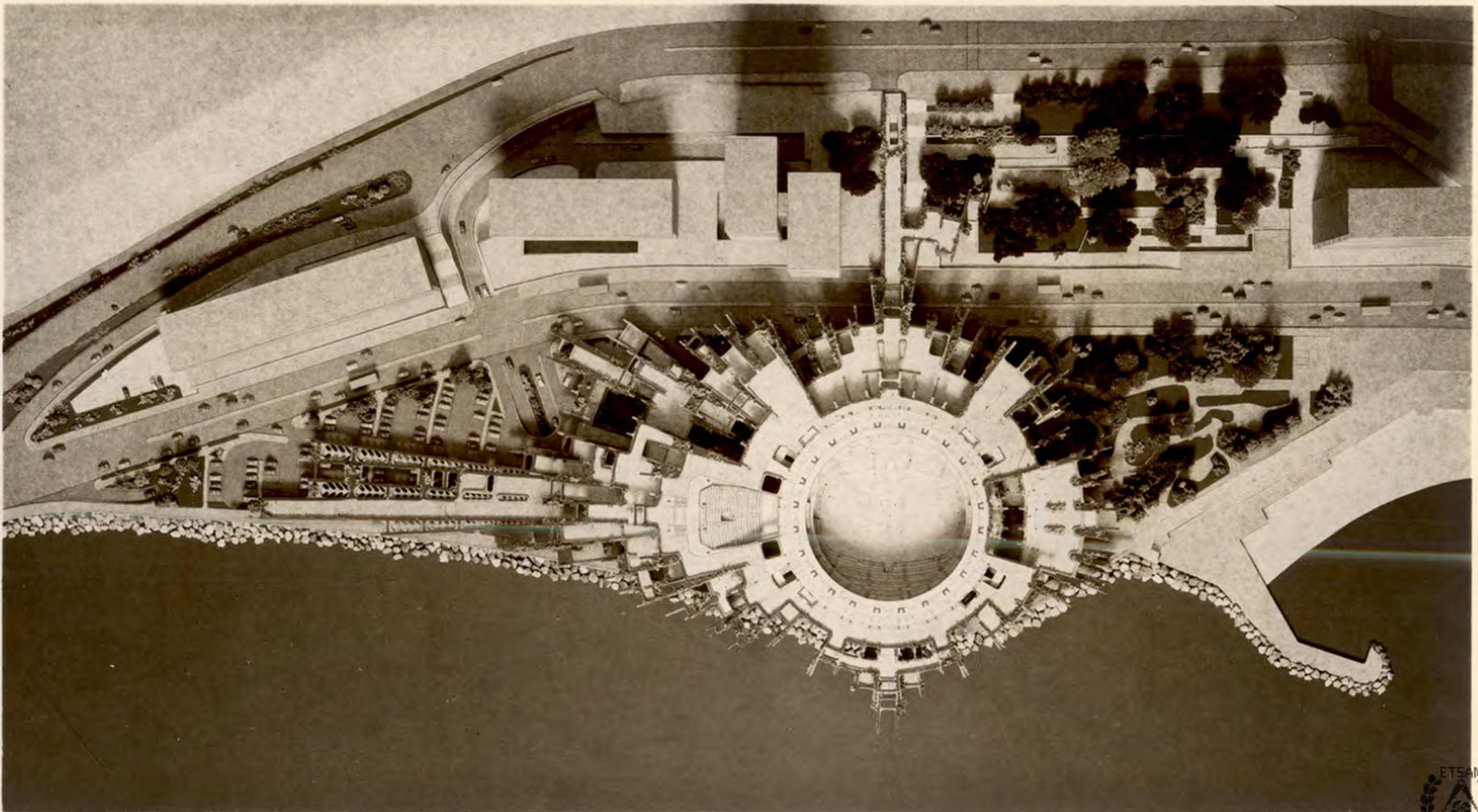


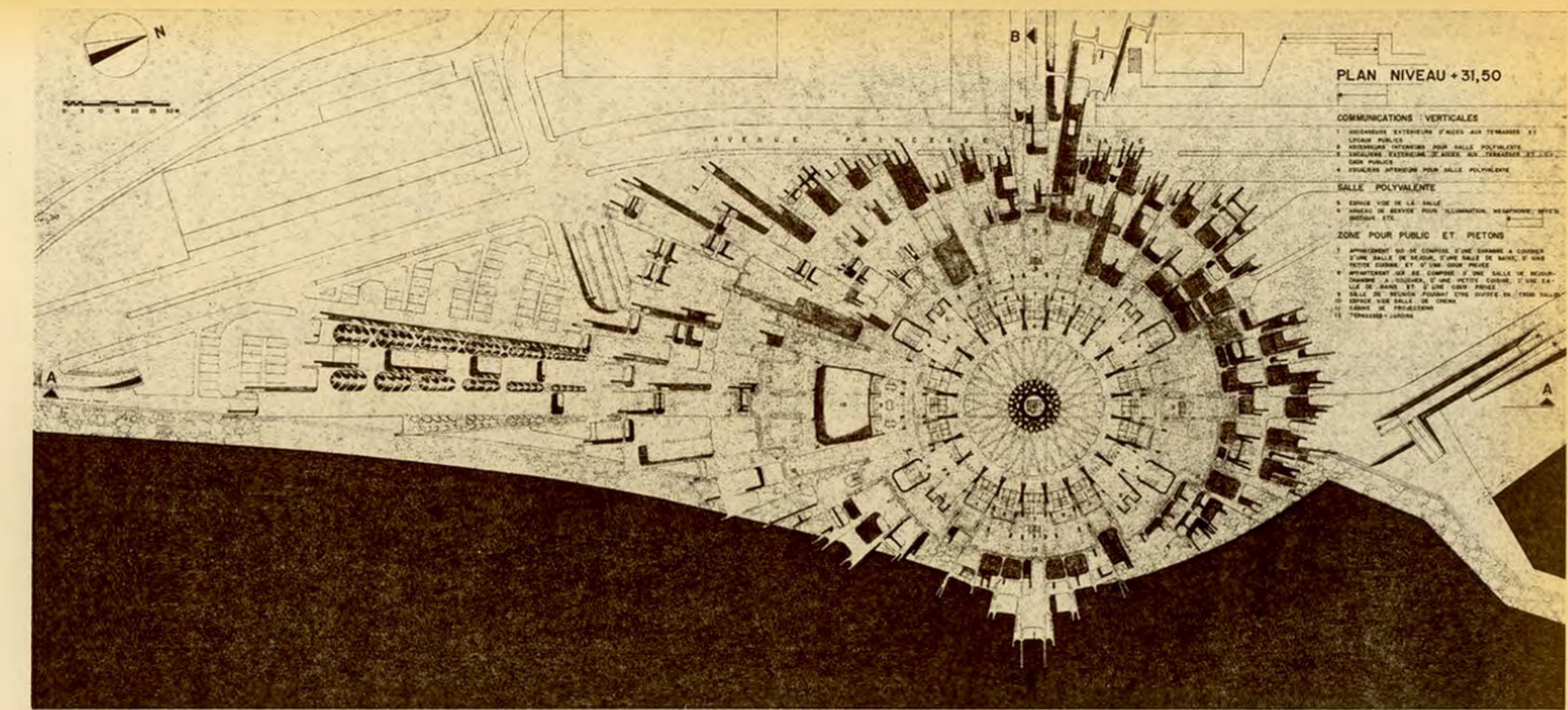


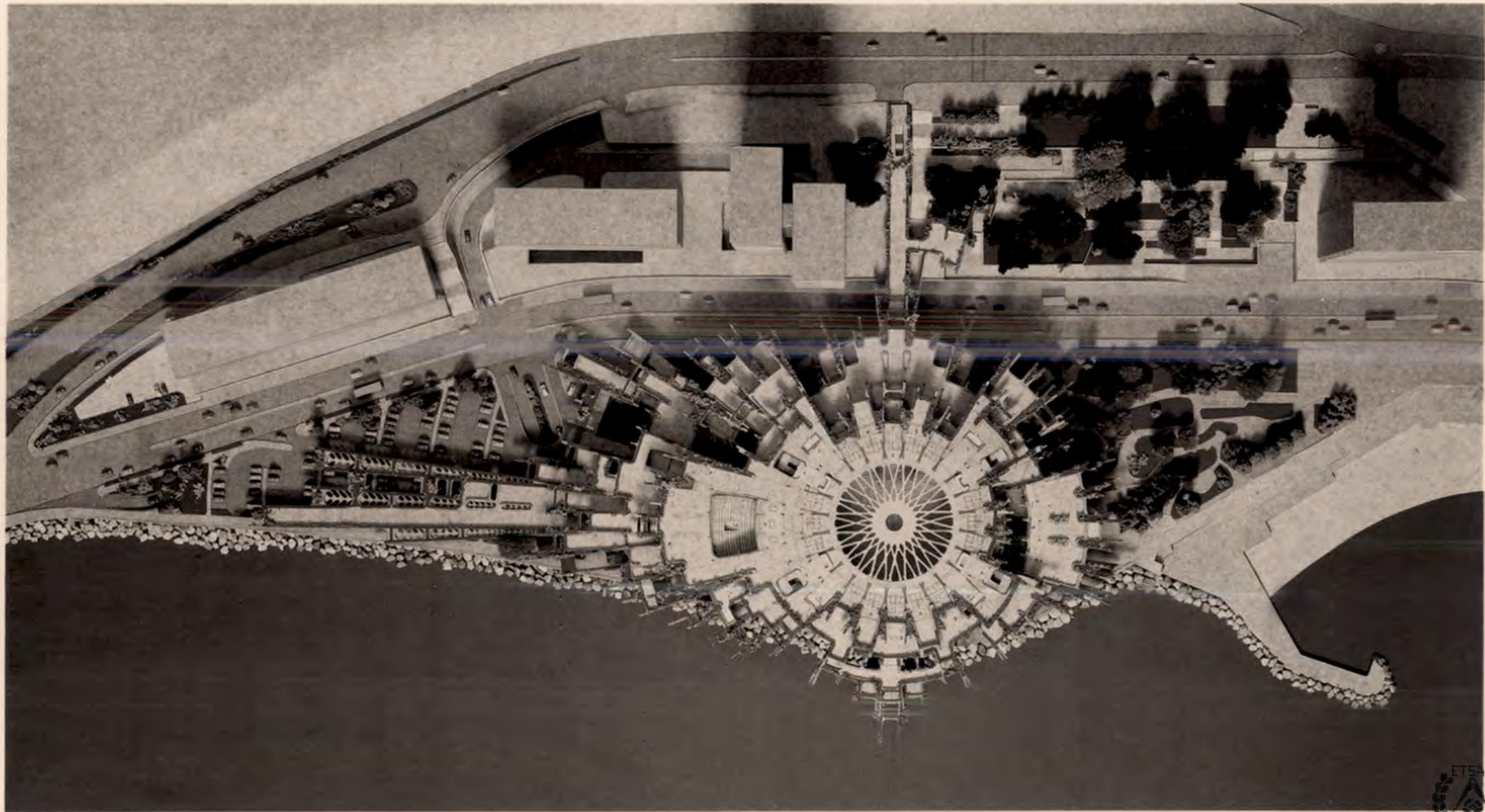


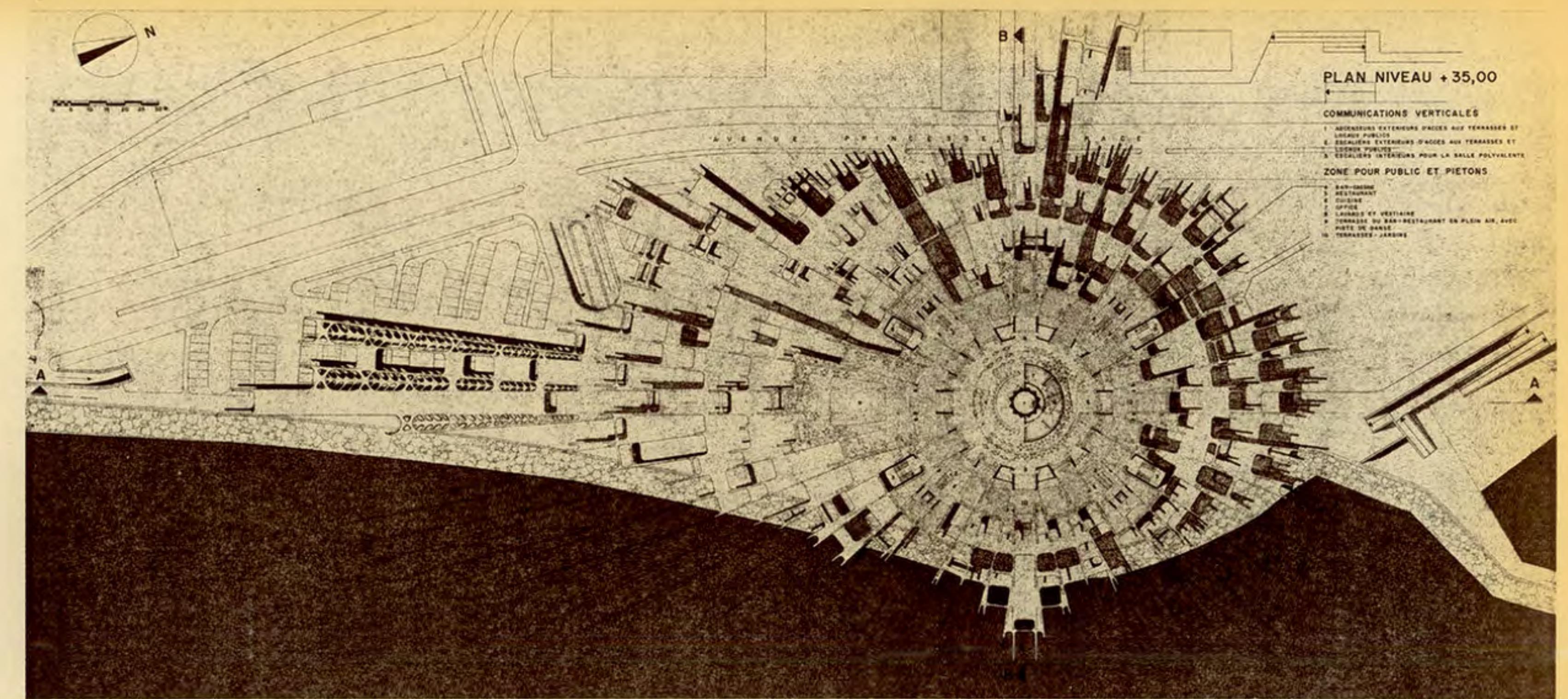


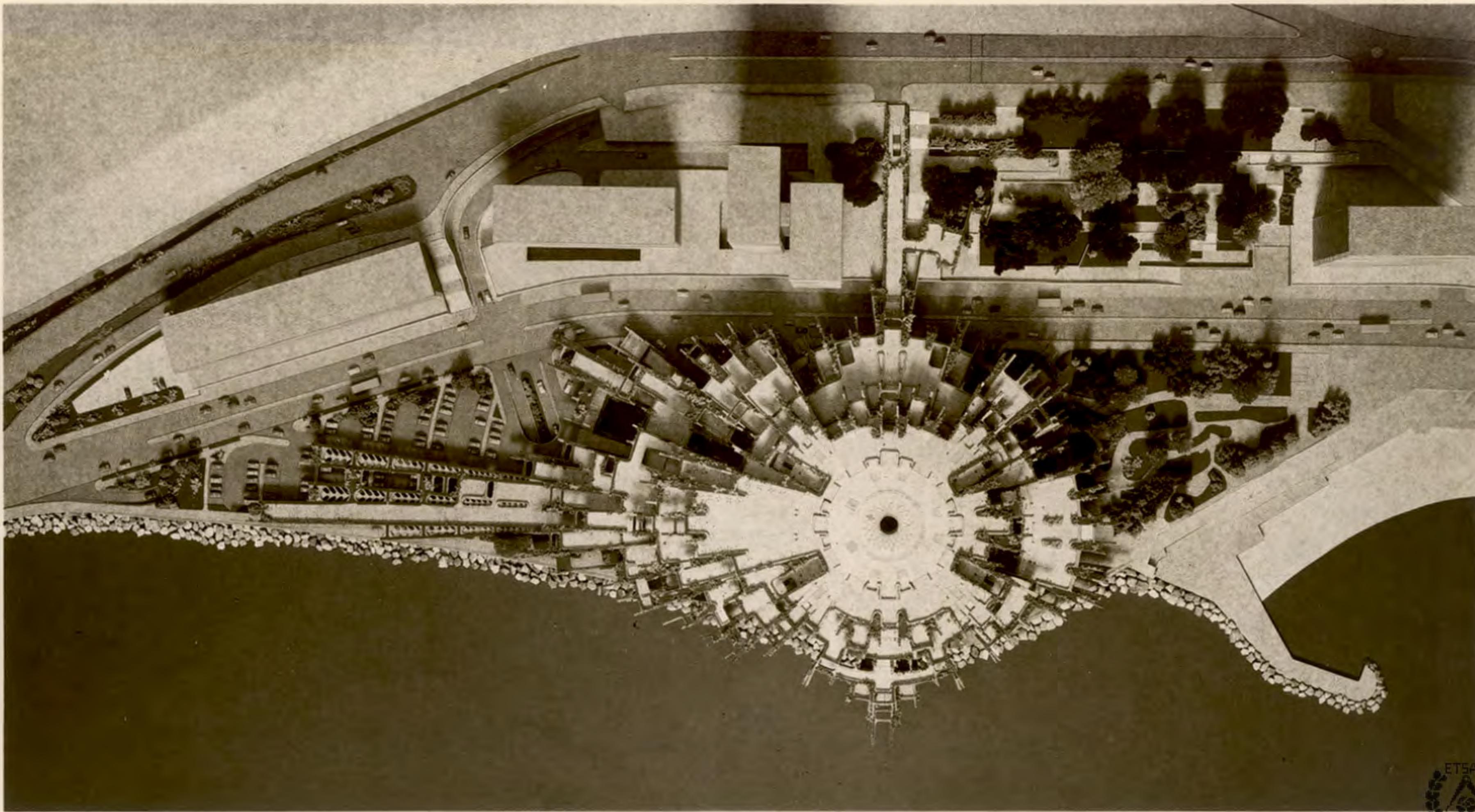


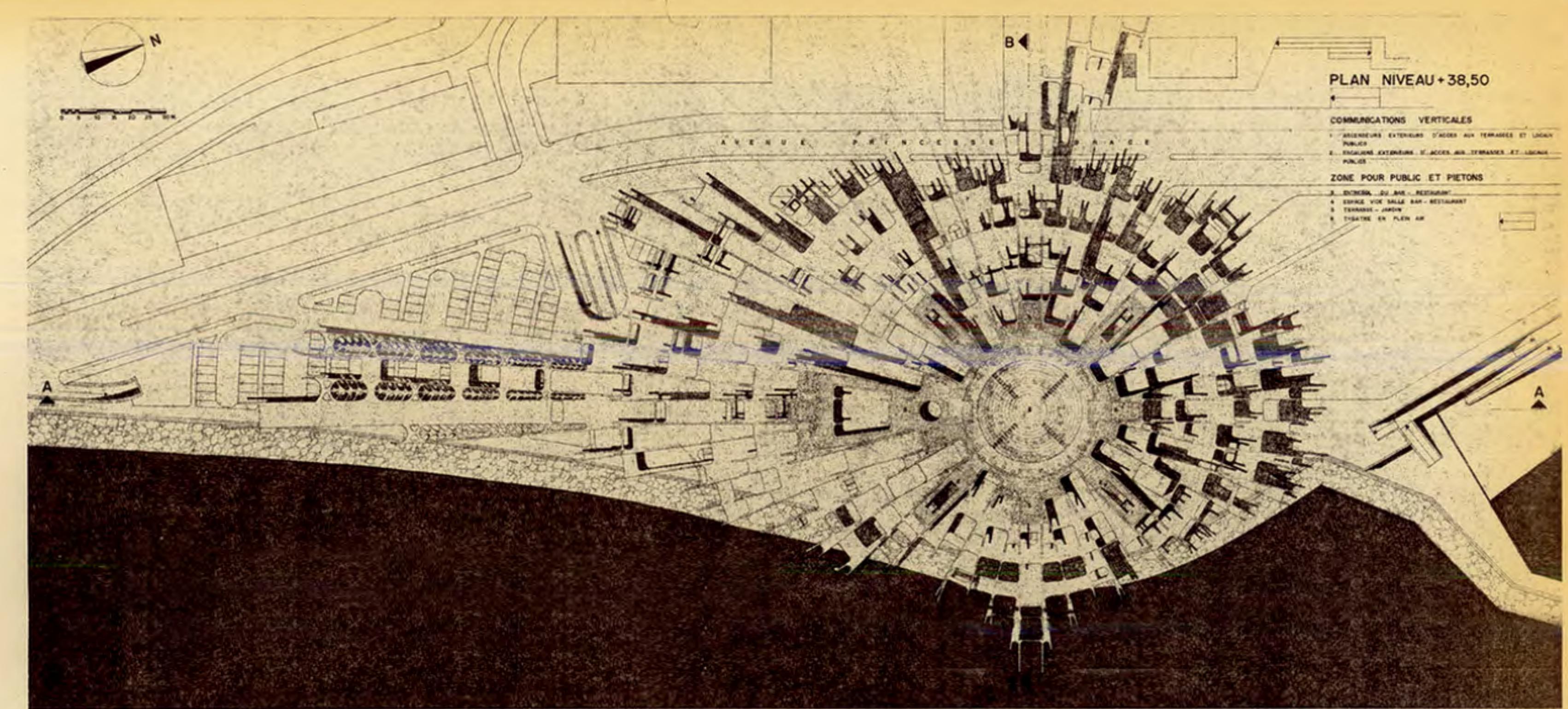


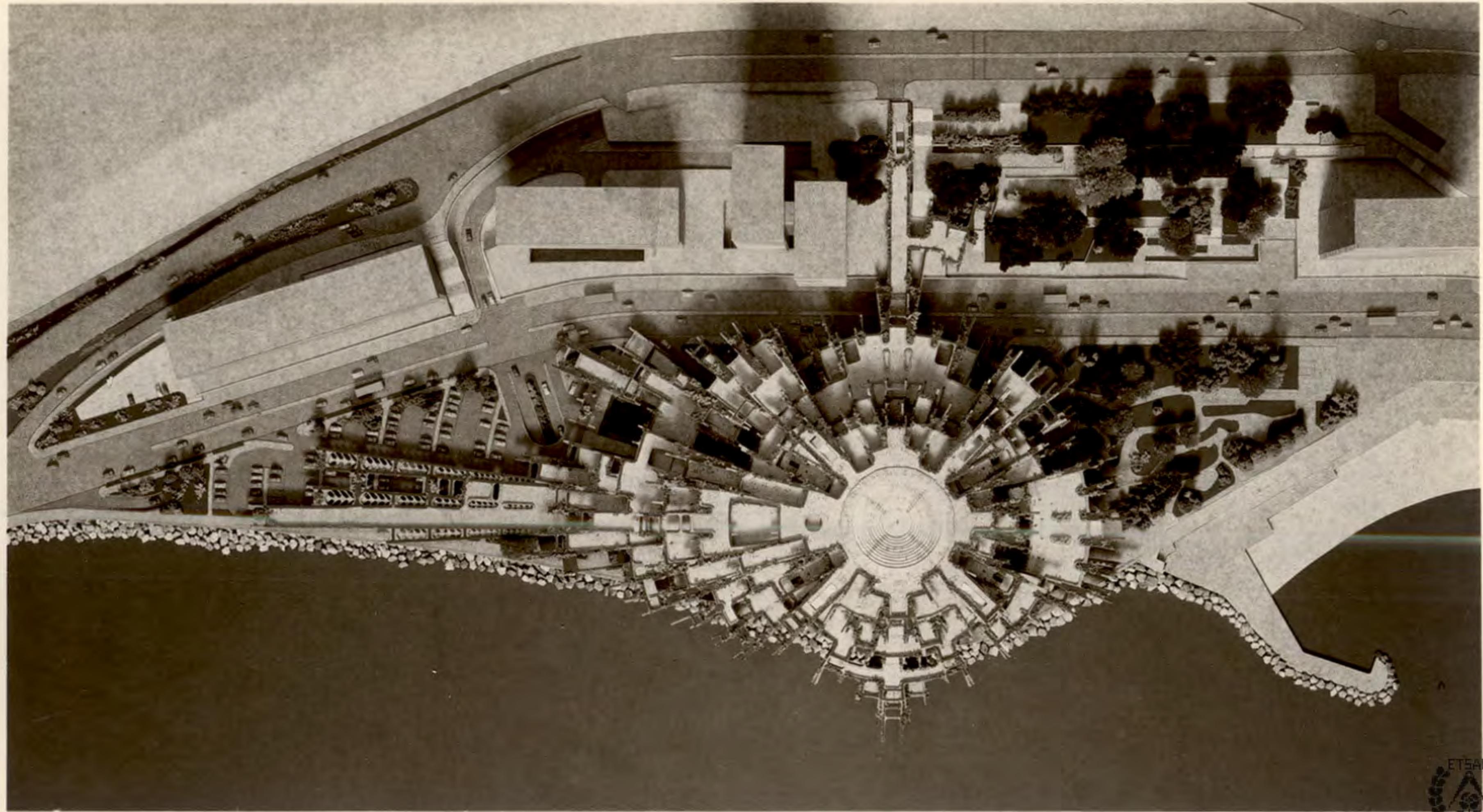


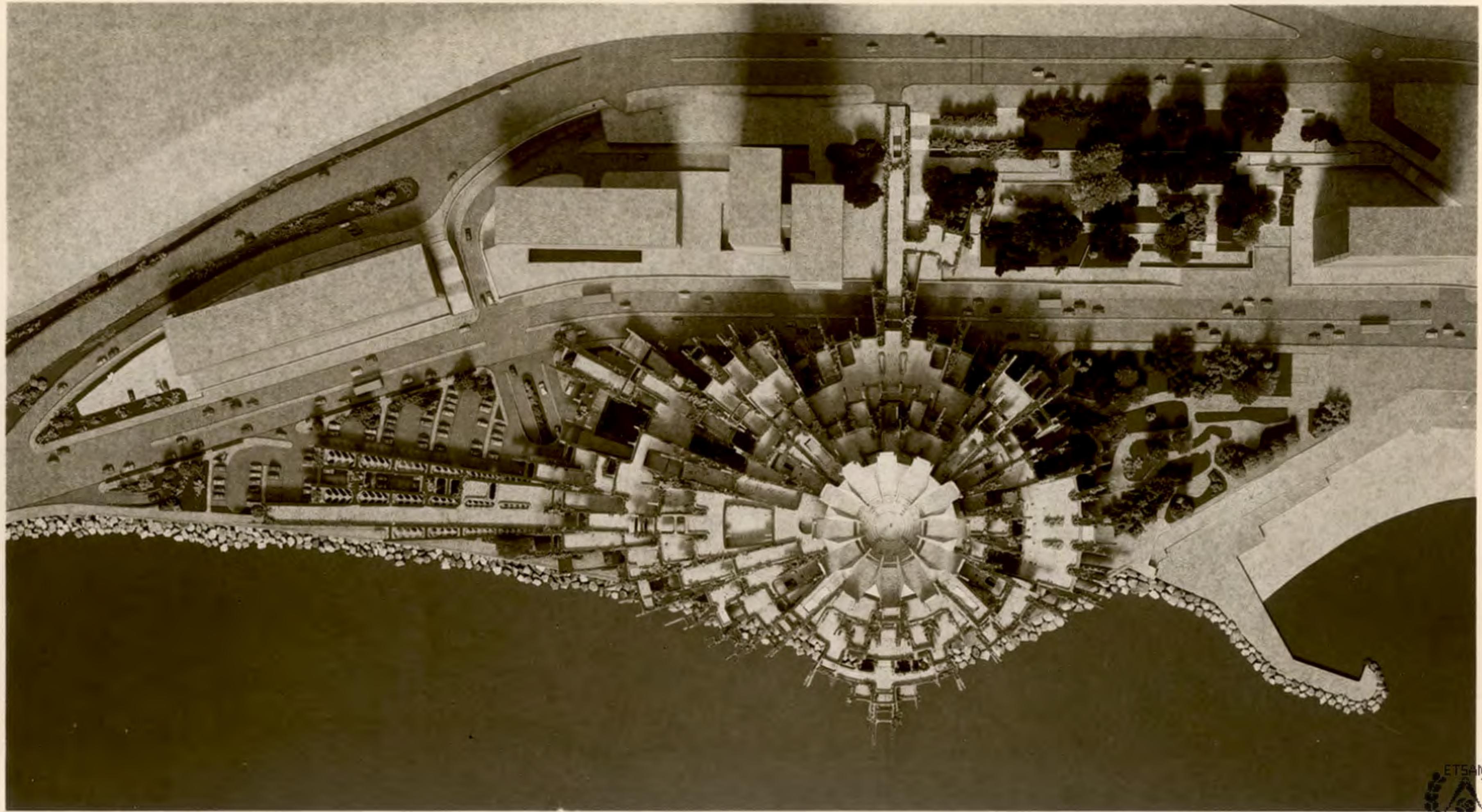












CADRE DE SURFACES GENERAUX

NIVEAU	SURFACES INTERIEURS	SURFACES EXTERIEURS
+ 2,00	12.619 m2.	
+ 5,50	9.028 m2.	
+ 9,50	8.654 m2.	5.317 m2.
+ 12,00	1.085 m2.	
+ 15,00	6.512 m2.	3.773 m2.
+ 17,50	2.642 m2.	
+ 20,50	4.078 m2.	5.368 m2.
+ 23,00	1.557 m2.	
+ 26,00	3.360 m2.	2.614 m2.
+ 28,50	1.557 m2.	
+ 31,50	2.667 m2.	4.565 m2.
+ 35,00	1.770 m2.	3.561 m2.
+ 38,50		3.311 m2.
TOTAL	55.529 m2.	28.509 m2.

N I V E A U + 2,00

PARKING

1 Entrée du parking	120,00 m ² .
2 Sortie du parking	71,50 m ² .
3 Parking ayant une capacité pour 166 véhicules	8.174,50 m ² .
4 Atelier de réparations lavage et graissage	499,50 m ² .
5 Bureau de contrôle et de vente de pièces de rechange	28,00 m ² .
6 Agence de locations de voitures	28,00 m ² .
7 Escaliers du parking	98,00 m ² .

SALLE DES FETES

8 Accès	85,00 m ² .
9 Comptoir du bar	125,00 m ² .
10 Lavabos	96,00 m ² .
11 Coins de séjour	425,00 m ² .
12 Pistes de danse	700,54 m ² .
13 Orchestre	60,00 m ² .
14 Bassin d'eau salle communiquant avec la mer	156,00 m ² .
15 Jardin exotique	144,00 m ² .

INSTALLATIONS

16 Salles des machines pour air conditionné (réfrigération chauffage et renouvellement de l'air) électricité eau - atelier de réparations.	1.327,88 m ² .
17 Magasins et entrepôts	96,00 m ² .
18 Espace pour la machinerie de la plate-forme mobile de la piste polyvalente	490,62 m ² .

N I V E A U + 5, 50

COMMUNICATIONS VERTICALES

1 Ascenseurs extérieurs d'accès aux terrasses et locaux public	24,00 m ² .
2 Ascenseurs intérieurs pour la salle polyvalente	48,00 m ² .
3 Grands escaliers d'accès à l'intérieur de l'édifice	70,00 m ² .
4 Escaliers extérieurs d'accès aux terrasses et locaux publics	112,00 m ² .
5 Escaliers d'accès à la piste depuis les vestiaires	33,00 m ² .
6 Escaliers de descente à la piste de gymnastique, de répétitions et d'activités diverses	102,00 m ² .

PARKINGS

13 Parking privé autorités pour 26 véhicules	768,00 m ² .
--	-------------------------

ZONES POUR PUBLIC ET PIETONS

14 Restaurant accessible depuis l'intérieur et depuis l'extérieur de l'édifice	1.493,00 m ² .
15 Bar-boîte accessible depuis l'intérieur et depuis, l'extérieur de l'édifice.	1.318,00 m ² .
16 Zona culturelle avec bibliothèque, discothèque et salle d'expositions.	1.145,00 m ² .
17 Locaux commerciaux destinés à alimentation, poste, télégraphe, téléphone, pharmacie, dispensaire médical	802,00 m ² .

DIRECTION VESTIAIRES ET DEPENDANCES

18 Direction et administration de l'édifice	400,00 m ² .
19 Quatre groupes de vestiaires avec sauna	673,00 m ² .
20 Piste pour activités diverses (gymnastique, répétitions, etc.)	490,62 m ² .
21 Police	130,00 m ² .
22 Pompiers	130,00 m ² .
23 Dépot	312,00 m ² .
24 Office	312,00 m ² .
25 Cuisines	864,00 m ² .
26 Lavabos	104,00 m ² .
27 Guichets	91,00 m ² .

N I V E A U + 9,50

COMMUNICATIONS VERTICALES

1 Ascenseurs extérieurs d'accès aux terrasses et locaux publics	24,00 m ² .
2 Ascenseurs intérieurs pour salle polyvalente	48,00 m ² .
3 Grands escaliers d'accès à l'intérieur de l'édifice	180,00 m ² .
4 Escaliers extérieurs d'accès aux terrasses et locaux publics	246,00 m ² .
5 Escaliers d'accès aux tribunes à l'usage des spectateurs	252,00 m ² .

PISTE POLYVALENTE

6 Manifestations sportives: Bowling-boxe, hockey à roulettes, tennis, lutte, patinage artistique, basket-ball, judo, gymnastique sportive, haltérophilie, badminton, volley-ball A-7	1.260,00 m ² .
Manifestations culturelles et fêtes: Spectacles de variétés et cirque (2 pistes Ø 20 ms. - et 1 piste Ø 28 ms. expositions, théâtre, concerts, balls, fêtes, bals ou banquets pour 2.000 personnes.	1.260,00 m ² .
7 Accès des sportifs et des artistes à la piste	72,00 m ² .
8 Accès de public à la piste	72,00 m ² .

ZONE POUR PUBLIC ET PIETONS

9 Hall ou déambulatoire des entrées à la salle de spectacle	1.997,60 m ² .
10 Vestiaires	182,00 m ² .
11 Sanitaires hommes et femmes	171,00 m ² .
12 Zones de séjour	196,00 m ² .
13 Locaux commerciaux contenant drugstore	1.063,00 m ² .
14 Restaurant	357,00 m ² .
15 Terrasses publics et commerciaux	5.317,13 m ² .

MAGASINS ET DEPENDANCES

16 Office	711,00 m ² .
17 Magasin	711,00 m ² .

N I V E A U + 15,00

COMMUNICATIONS VERTICALES

1 Ascenseurs extérieurs d'accès aux terrasses et locaux publics	24,00 m ² .
2 Ascenseurs intérieurs pour salle polyvalente	48,00 m ² .
3 Escaliers extérieurs d'accès aux terrasses et locaux publics	60,00 m ² .
4 Escaliers intérieurs pour salle polyvalente	192,00 m ² .

SALLE POLYVALENTE

5 Accès aux gradins	689,00 m ² .
6 Gradins	1.700,00 m ² .
7 Foyers	1.318,80 m ² .
8 Lavabos	90,00 m ² .
9 Salles de séjour	743,50 m ² .
10 Restaurant	357,00 m ² .
11 Locaux commerciaux contenant drugstore	998,00 m ² .
12 Terrasses publics et commerciaux	3.773,60 m ² .

20,50
N I V E A U + 38,50

50

COMMUNICATIONS VERTICALES

1 Ascenseurs extérieurs d'accès aux terrasses et locaux publics	24,00 m2.
2 Ascenseurs intérieurs pour salle polyvalente	48,00 m2.
3 Escaliers extérieurs d'accès aux terrasses et locaux publics	60,00 m2.
4 Escaliers intérieurs pour salle polyvalente	192,00 m2.

SALLE POLYVALENTE

5 Piste polyvalente	800,00 m2.
6 Grodins-capacité 2.000 personnes	1.954,26 m2.
7 Loge présidentielle	130,00 m2.
8 Déambulatoire	1.318,80 m2.
9 Zone de séjour	153,00 m2.
10 Lavabos	200,00 m2.

ZONE POUR PUBLIC ET PIETONS

11 Hall cinéma	308,00 m2.
12 Guichets	15,00 m2.
13 Lavabos	24,00 m2.
14 Parterre fauteuils cinéma	234,00 m2.
15 Terrasses publics et commerciaux	5.368,12 m2.

N I V E A U + 26,00

COMMUNICATIONS VERTICALES

1 Ascenseurs extérieurs d'accès aux terrasses locaux publics	24,00 m2.
2 Ascenseurs intérieurs pour la salle polyvalente	48,00 m2.
4 Escaliers intérieurs pour la salle polyvalente	176,00 m2.

SALLE POLYVALENTE

5 Espace vide piste polyvalente	800,00 m2.
6 Espace vide gradins	1.954,26 m2.
7 Espace vide loge présidentielle	130,00 m2.
8 Loges	573,24 m2.
9 Déambulatoire	1.719,74 m2.

ZONE POUR PUBLIC ET PIETONS

10 Cinéma	556,50 m2.
11 Bar cinéma	29,25 m2.
12 Foyer	140,00 m2.
13 Terrasses publics et commerciaux	2.614,34 m2.

N I V E A U + 31,50

COMMUNICATIONS VERTICALES

1 Ascenseurs extérieurs d'accès aux terrasses et locaux publics	24,00 m ² .
2 Ascenseurs intérieurs pour salle polyvalente	48,00 m ² .
3 Escaliers extérieurs d'accès aux terrasses et locaux - public	36,00 m ² .
4 Escaliers intérieurs pour salle polyvalente	234,00 m ² .

SALLE POLYVALENTE

5 Espace vide de la salle	1.256,00 m ² .
6 Anneau de service pour illumination, mégaphonie, effets spéciaux etc.	706,00 m ² .

ZONA POUR PUBLIC ET PIETONS

7 Appartement qui se compose d'une chambre à coucher d'une salle de séjour, d'une salle de bains, d'une petite cuisine et d'une cour privée	325,00 m ² .
8 Appartement qui se compose d'une salle de séjour - chambre à coucher, d'une petite cuisine, d'une salle de bains et d'une cour privée	195,00 m ² .
9 Salle de réunion pouvant être divisée en trois salles	160,00 m ² .
10 Espace vide salle de cinéma	317,00 m ² .
11 Cabine de projections	27,00 m ² .
12 Terrasses publics et commerciaux	4.565,49 m ² .

N I V E A U + 35,00

COMMUNICATIONS VERTICALES

1 Ascenseurs extérieurs d'accès aux terrasses et locaux publics	24,00 m ² .
2 Escaliers extérieurs d'accès aux terrasses et locaux publics	86,00 m ² .
3 Escaliers intérieurs pour la salle polyvalente	264,00 m ² .

ZONE POUR PUBLIC ET PIETONS

4 Bar-cassine	644,00 m ² .
5 Restaurant	638,75 m ² .
6 Cuisine	132,00 m ² .
7 Office	42,00 m ² .
8 Lavabos et vestiaire	158,00 m ² .
9 Terrasse du bar-restaurant en plein air, avec piste de danse	208,00 m ² .
10 Terrasses publics et commerciaux	3.561,94 m ² .

N I V E A U + 38,50

54

COMMUNICATIONS VERTICALES

1 Ascenseurs extérieurs d'accès aux terrasses et locaux publics	24,00 m2.
2 Escaliers extérieurs d'accès aux terrasses et locaux publics	86,00 m2.

ZONE POUR PUBLIC ET PIETONS

4 Espace vide salle bar-restaurant	628,00 m2.
5 Terrasse-jardin	2.494,88 m2.
6 Terrasses publics et commerciaux	78,50 m2.

N I V E A U + 12

DRUGSTORE = 1.085,30 m².

N I V E A U + 17,50

DRUGSTORE = 1.085,30 m².
1.557,44 m².

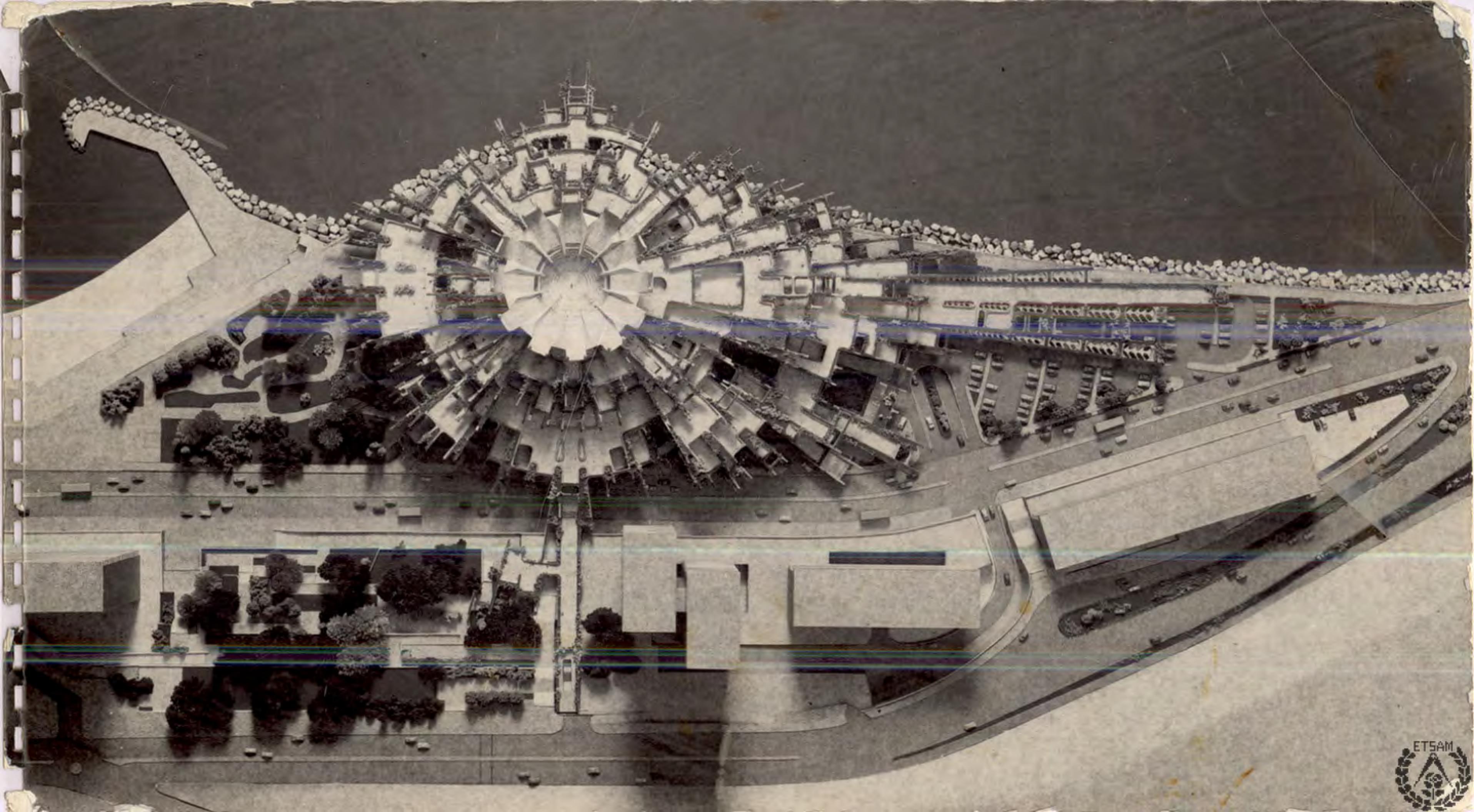
2.642,74 m².

N I V E A U + 23

BAIGNOIRE = 1.557,44 m².

N I V E A U + 28,50

BAIGNOIRE = 1.557,44 m²



ETSAM

